# LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

# Samedi 29 octobre 2022

***La séance est ouverte à 9 h 10 sous la présidence de M. Hillion.***

**M. HILLION, Président**.- Mesdames, Messieurs bonjour. Bonjours à toutes celles et ceux que je n'ai pas pu saluer individuellement. Je voudrais que l'on commence cette Assemblée Générale par une minute de silence par toutes celles et ceux qui ont été touchés par des décès dans la famille du côté des joueurs ou du côté des dirigeants. Si vous voulez bien vous lever pour cette minute de silence. Je vous remercie.

D'après ce que l'on m'a dit le quorum est largement atteint. Quand les derniers auront signé la feuille d'émargement on vous donnera les chiffres exacts.

Je vais passer la parole au représentant de Monsieur le Maire de Locminé, le premier adjoint, Hervé Laudic.

**M. LAUDIC.-** Merci, Jean-Claude. Bonjour, mesdames et messieurs, chers dirigeants du football. Il y a 10 minutes je ne devais pas intervenir, et je vais vous expliquer pourquoi. Monsieur le Maire avait délégué à l'adjoint aux sports, M. Hugues Jéhanno. Mais Hugues est actuellement sur la route pour l'hôpital. Il accompagne son épouse qui doit accoucher. C'est un futur ou une future licenciée de la Ligue de Bretagne qui va arriver dans les prochaines heures.

Je ne vais pas vous importuner longtemps. Je réinterviendrai à nouveau en fin de séance, parce que j'ai comme vous le titre de Président de club. Je crois que la Ligue est déjà venue ici plusieurs fois, la dernière fois était il y a 5 ans. On a connu le Covid et autres depuis, qui ont bloqué un peu ces assemblées générales très fructueuses. Je ne vais pas vous faire l'injure non plus de tout présenter sur Locminé. Ce serait un peu trop long.

On est quand même une petite ville de 4.500 habitants, au cœur du Morbihan, et presque de la Bretagne. C'est pour ça qu'on est également choisis régulièrement pour ce genre d'Assemblée Générale. On a ici de nombreuses entreprises fleurons de l'agroalimentaire. Vous avez pu voir le site juste ici derrière, D'Aucy, et puis les Pattes Jaunes, les Crêpes Whaou et autres. Ce sont quand même des gens connus, ainsi que l'entreprise Jean Floch. Tout cela crée pas mal d'emploi dans le bassin économique du secteur qui est assez dynamique. Par les temps qui courent c'est très important. On a également anticipé au niveau énergétique, vous en parlerez peut-être bientôt au sein de vos clubs. Derrière nous, se trouve le plus grand centre européen des énergies renouvelables. La salle ici est chauffée avec l'énergie du bois. Le centre aquatique, qui ne fermera pas, est également chauffé de cette manière. On a su innover dans notre pays. On continue à innover dans le sport aussi. Par exemple, on a un projet de construction de salles. Et puis le football, puisqu'il faut en parler quand même, est toujours assez florissant ici à Locminé, avec 2 clubs, même s'il y en a un qui a moins de seniors

actuellement mais qui a aussi des jeunes. Cela fait 450 licenciés au moins entre les deux. Sur 4.500 habitants, cela fait 10 % de footballeurs dans notre petite commune qui compte en tout 2000 licenciés sportifs. Voilà ce que je voulais vous dire ce matin. Je vous souhaite d'excellents travaux auxquels je vais participer. Merci.

*(Applaudissements)*

**M. HILLION, Président**.- Merci.

Je vais passer la parole à Jean-Pierre Lorgeoux, le Secrétaire Général, qui va mener les débats tout au long de cette matinée.

**M. LORGEOUX.-** Bonjour à toutes, bonjour à tous. Tout d'abord, je vous précise que le quorum pour l'Assemblée Générale est atteint, puisque 173 clubs ont pointé. Sur les 68 délégués de Districts il y en a 61 de présents, ce qui représente 1566 voix. Le quorum de 620 voix est donc atteint et l'Assemblée Générale peut débuter. Merci.

Nous allons passer à la présentation du déroulement du vote électronique. Vous avez tous reçu un boîtier ce matin, qui correspond au nombre de voix pour lequel vous allez émarger. Merci de le restituer à la fin de l'Assemblée. À chaque vote la question est affichée à l'écran, ainsi que les différents choix possibles. Un indicateur rouge « préparez-vous à voter » est affiché. Chaque vote est ouvert pendant 30 secondes et dès que le vote est ouvert le compte à rebours est affiché pendant que vous faites votre choix. Tant que le vote est ouvert, il suffit d'appuyer sur la touche « autoriser » de votre choix, le voyant du boîtier s'allume en vert indiquant que le choix qui vient d'être effectué est bien validé. Lorsque l'utilisateur appuie sur une touche non valide le voyant du boîtier s'allume en rouge, indiquant que le vote n'est pas autorisé. À l'issue des 30 secondes, le vote est clos et les résultats sont affichés à l'écran. Ce sera la dernière touche « autoriser » sur laquelle vous aurez appuyé qui sera présentée. Pour s'abstenir, il suffit de n'appuyer sur aucune de ces touches. Seuls les votes exprimés seront affichés. On va donc faire un essai avec une question test, qui est dans l'air du temps : pensez-vous que l'équipe de France va remporter la coupe du monde FIFA 2022 au Qatar ?

Le vote est ouvert. Le scrutin est clos. Résultat : il y a des doutes !

On va passer au rapport moral de la saison 2021/2022.

Il y a un vote pour approuver le procès-verbal des Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire du 6 novembre 2021, au Roazhon Park, à Rennes. Ce rapport a été diffusé sur le site internet de la Ligue, le 19 mai 2022.

## 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 novembre 2021

Nous allons donc passer au vote. Êtes-vous pour ou contre le procès-verbal des Assemblées Générales ordinaireet extraordinaire du 6 novembre 2021 ?

***Il est procédé au vote : 99,64 %.***

Nous allons passer au rapport d'activité.

## 2. Présentation du rapport d'activité pour la saison 2021/2022

**M. LORGEOUX.-** Je suis ici aujourd'hui le régional de l'étape et pour ma deuxième Assemblée Générale en tant que Secrétaire Général de la Ligue de Bretagne, je vais vous présenter le rapport moral de la saison 2021/2022.

Pour commencer, au niveau des licenciés, on note une augmentation de 6,5 % des effectifs par rapport à la saison 2020-2021, mais ce chiffre est à relativiser car si on prend la dernière saison de référence, soit la 2019-2020, on observe une légère baisse de 1,3 %.

Quand on observe la répartition des pratiquants par catégorie, on peut se féliciter de voir que plus de 50 % de nos effectifs ont moins de 18 ans, ce qui prouve que l'avenir est bien là.

Côté Dirigeant (licence dirigeant et volontaire), on constate une diminution de 3,7 % par rapport à la saison 2019-2020. Les deux années Covid ont eu un impact important sur cette catégorie. D'ailleurs, je vous incite à utiliser la licence Volontaire car celle-ci permet de reconnaitre et de mettre en valeur tous vos bénévoles qui œuvrent au quotidien dans vos clubs dans des missions hors terrain (buvette, entrées ou autres manifestations).

Les Arbitres, sur cette saison 2021-2022, nous sommes revenus à l'étale par rapport à la saison de référence 2019-2020, mais on sait que la situation reste compliquée au niveau du recrutement et de la fidélisation. Sur ces points, notre CTRA interviendra tout à l'heure pour vous présenter un nouvel outil.

Les Éducateurs, stabilité des effectifs par rapport à 2019-2020, mais on remarque une augmentation de près de 15 % de nos Licences Techniques qui s'explique notamment par la mise en place de l'apprentissage.

Coté Foot Diversifié, au niveau du Futsal et du Foot Entreprise, on est revenu en termes d'effectif aux mêmes chiffres que la saison de référence 2019-2020.

Par contre, au niveau du Foot Loisir, on remarque une forte hausse, 30 % de licenciés supplémentaires, ce qui prouve l'émergence des nouvelles pratiques comme le Foot en Marchant ou encore le FitFoot. Cette augmentation démontre peut-être une évolution dans la pratique de notre Football pour les années à venir.

L'activité de l'IR2F monte en puissance de saison en saison ! Je vous rappelle que l'IR2F propose des formations pour les éducateurs, mais aussi pour les dirigeants et les arbitres.

Pour la saison 2021-2022 :

Le (PFFD) Programme fédéral de formation du dirigeant : 14 sessions de formation réalisées pour 160 stagiaires formés

La (FIA) Formation initiale en arbitrage : 16 sessions de formations réalisées – 275 stagiaires formés

Au niveau des éducateurs, au total, c'est 344 sessions de formation, 5 290 stagiaires qui ont suivi une formation dont notamment :

- 178 sessions de Formations Courtes soit 2 648 stagiaires formés,
- 148 sessions de Formations Modulaires soit 2 213 stagiaires formés
- 3 sessions BMF (dont 2 en Apprentissage) soit 81 stagiaires diplômés sur 101 candidats

- 1 session BEF soit 21 stagiaires diplômés sur 23 inscrits

**Commission Régionale du Statut des Éducateurs chère à notre ami Bernard Lebreton :**

Deux choses à retenir, notamment :

- La mise en place du « Badge Éducateurs » sur toutes les catégories Ligue.
- Et un objectif : « Une équipe, un éducateur diplômé à sa tête »

**Commission Régionale Médicale :**

Près de 800 dossiers médicaux traités par la Commission et à signaler une augmentation de plus de 17 % sur les demandes de surclassement.

**Commission Régionale de l'Arbitrage :**

Tout d'abord, on peut féliciter les 11 arbitres bretons qui ont obtenu une promotion fédérale ou internationale

5 Stages Régionaux ont été organisés et tous nos arbitres de Ligue ont au moins participé à un stage,

Les axes de travail sont : La Sensibilisation, La Formation, La Fidélisation et Le Recrutement.

**Concernant la Discipline :**

Par rapport à la dernière saison pleine 2018-2019, on constate une augmentation de Cartons Jaunes et une légère hausse des Cartons Rouges. En revanche, on observe une très forte augmentation (84%) des dossiers au titre de la Police des Terrains qui traduit une hausse importante de la violence autour de nos terrains. Nous devons donc être très vigilants sur ce point et entamer une réflexion commune sur ce dossier très sensible.

**Au niveau des actions éducatives et citoyennes**

Programme Éducatif Fédéral (PEF) :

- Nous avons eu 1 113 actions PEF menées par les clubs soit plus de 42% par rapport à 2020-2021. Celles-ci sont mises en valeur sur notre site internet à travers le bilan mensuel.
- Les deux valeurs le plus souvent traitées sont : l'engagement citoyen et l'arbitrage

En fin d'Assemblée, nous allons récompenser les clubs les plus actifs dans le cadre du Challenge National et du challenge Régional PEF 2021-2022.

**Autres Actions citoyennes :**

Le Breizh City Tour, la tournée régionale des « City Stade »,

- 19 étapes réalisées soit plus de 1000 jeunes âgés de 11 à 15 ans touchés.
- Remerciements à Orange pour son soutien dans cette opération

Dispositif « Club Lieu de Vie »

- Dans ce cadre, le Stade Landevantais en tant que vainqueur régional c'est vu honoré par la Fédération,
- Pour les clubs classés de la 2$^{nde}$ à la 5$^{ème}$ place, ils seront également récompensés en fin d'Assemblée Générale.

De plus la Ligue a mené avec vous plusieurs opérations de solidarité comme :

- Le Téléthon, avec l'opération 1 but = 2 €, soit 2 000 € versés à l'AFMTéléthon.

- Soutien à l'Ukraine : 6 000 € versés à l'UNICEF.
- À souligner la très forte mobilisation des clubs dans le cadre de l'action Octobre Rose saluée par les Ministres des Sports et de la Santé

**Au niveau de l'accompagnement des clubs :**

- Dans le cadre du FAFA, c'est plus de 1 152 000€ d'aides qui ont été distribuées répartis comme suit :
  - FAFA EMPLOI 238 500 €
  - FAFA EQUIPEMENT 693 000 €
  - FAFA TRANSPORT 102 000 €
  - FAFA FORMATION 118 600 €, celle-ci est aussi bien allouée aux clubs qu'aux licenciés directement
- La labellisation qui doit permettre la structuration des clubs (accueil, encadrement, projet club). Comme vous le voyez, 195 clubs ont été labellisés en 2021/2022. Je vous encourage à aller voir sur le site de la Ligue la philosophie de ces labels qui, je vous le rappelle, est accessible à tous les clubs quel que soit son niveau.

**Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives**

Deux choses à retenir :

- Son rôle est de classer et conseiller les clubs et/ou les municipalités
- 88 % des installations en Bretagne sont classées

Pour Rappel : AUCUNE compétition officielle ne peut se dérouler sur ou dans une installation NON CLASSEE.

**Concernant le plan de performance Fédéral :**

60 stages régionaux Garçons et Filles ont été organisés, soit plus de 1 100 jeunes qui ont été accompagnés.

Au niveau du Football en Milieu Scolaire, nous avons 99 sections sportives (87 collèges et 12 lycées), c'est 9 structures supplémentaires par rapport à la saison 2020/2021.

**Concernant la communication,**

. Les 10 numéros du Magazine Bretagne Foot ont été réalisés en version papier et en version numérique.

. Pour rappel, les sites internet de la Ligue, des Districts et de la FFF sont bien les seuls canaux officiels d'informations.

- Vous pouvez également suivre la Ligue sur les Réseaux sociaux.

**Concernant les Bénévoles**

. 43 bénévoles de clubs ont été récompensés par un magnifique week-end à Clairefontaine, octobre 2021

. Un rassemblement des Membres de Commissions Régionales a eu lieu au CTB HG en mai 2022

. 58 bénévoles ont participé à la Journée des Bénévoles à Paris dans le cadre de la Finale de La Coupe de France en mai 2022.

**Concernant l'Evénementiel :**

**Nos événements habituels :**

À savoir :

- TRO BREIZH FOOT, tournée estivale de la Ligue avec près de 3000 participants
- LA RENTREE DU FOOT au club l'AS Ginglin
- La Journée Régionale Remise du Label Jeunes FFF au club du FC Mordelles
- La Foire Internationale de Rennes avec les Stands « Pratiques diversifiées ».
- Les Etoiles de Football Bretons à Ploufragan
- J'en profite également pour remercier les clubs qui ont accueilli nos manifestations :
    - Le FC Mordelles pour les Finales Futsal
    - L'US Moëlan s/ Mer pour les Finales U13 Futsal
    - Le Plouzané ACF pour le Festival U13 Pitch
    - L'EA Guingamp pour la Finale de Beach Soccer
    - Les Amicales Arbitres et Éducateurs du 22 pour leur aide sur les Finales de la Coupe Région Bretagne
    - Le FC Auray pour la Copa Coca Cola Futsal

**Deux événements Internationaux :**

- France – Ukraine Espoirs en octobre 2021 au stade Francis Le Blé à Brest
- La venue de l'Équipe de France Féminine en novembre 2021 au Roudourou à Guingamp et à la Rabine à Vannes pour y disputer deux rencontres dans le cadre des qualifications au Mondial 2023.

Avant de terminer, je vous laisse découvrir en images l'ensemble du Palmarès de la saison 2021-2022.

Voilà pour ce palmarès. Je vous rappelle que le rapport détaillé sera disponible sur le site de la Ligue de Bretagne.

Pour finir, je voudrais remercier l'ensemble des membres des commissions et le personnel aussi bien administratif que technique qui œuvrent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement de notre football !

Remerciements à Solenne pour l'aide qu'elle m'apporte à la rédaction de ce rapport.

Je ne peux terminer ce rapport sans vous parler d'une dame qui assiste à sa dernière Assemblée Générale en tant que salariée. En effet, notre chargée de Direction va faire valoir ces droits à la retraite après 39 années de travail à la Ligue de Bretagne. Je vous demande d'applaudir Mme Marie Christine Sourdin et vous remercie de votre écoute.

*Applaudissements.*

On va donc passer au vote du rapport d'activité. Êtes-vous pour ou contre le rapport d'activité de la saison 2021/2022 ?

***Il est procédé au vote : 98,68 %.***

Nous allons passer au rapport financier. Je donne donc la parole à notre Trésorier Général, M. Stéphane Gouret.

### 3. Rapport financier au 30 juin 2022

**M. GOURET.-** Merci Jean-Pierre. Bonjour Mesdames, Bonjour Messieurs.

Monsieur le Premier Adjoint au Maire de Locminé, mon ancien collègue et ami Hervé, Monsieur le Président de la Ligue de Bretagne de Football, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs, chers Amis, je vais vous présenter les Comptes de la Ligue de Bretagne de Football arrêtés au 30 juin 2022 pour la Saison 2021/2022, le Bilan Actif et le Bilan Passif, ainsi que le Compte de Résultat de la Saison 2021/2022.

Après deux saisons inédites du fait du Covid-19 avec comme corollaire, l'arrêt des compétitions et des incidences financières en Recettes et en Dépenses, la Ligue de Bretagne retrouve une activité normale sur la Saison 2021/2022.

Commençons par le Bilan dont le Total s'établit à 10 180 545 €.

. **Le Bilan Actif :**

Le Total du Bilan Actif Immobilisé s'élève à 5 142 352 € réparti en :

- Immobilisations Corporelles pour 4 986 236 € comprenant les Terrains et les Constructions
- et en Immobilisations Financières pour 156 000 €.

Le Total du Bilan Actif Circulant s'élève à 5 038 193 € principalement composé des Valeurs de Placement, des Créances et des Liquidités.

. **Passons au Bilan Passif dont le Total s'établit à 10 180 545 €**

On y retrouve :

. les Fonds Propres pour 7 991 402 €

. les Provisions et Fonds dédiés, pour 660 213 €

. l'ensemble des Emprunts et Dettes pour un montant total de 1 528 930 € réparti en :

**1-** Emprunts et Dettes auprès d'Etablissements de Crédit : 88 027 €

**2-** Dettes d'Exploitation : 920 000€ décomposées en Dettes fournisseurs et en Acomptes Clubs au 30 juin 2022.

**3-** Dettes Fiscales et Sociales : 411 144 €.

**4-** Autres Dettes : 64 000 €

**5-** Produits constatés d'avance : 45 882€.

Voilà pour le Bilan.

Passons à présent au **Compte de Résultat.**

Pour votre information nous vous présentons les comptes avec un comparatif sur la Saison 2020/2021, mais également avec la saison 2018/2019 ; il s'agit de la dernière Saison avec une activité complète, mais néanmoins avec également ses événements exceptionnels (le Centenaire de la Ligue de Bretagne de Football, la Coupe du Monde Féminine notamment que nous avons eu la joie d'accueillir en Bretagne).

Avant de voir en détail le Compte de Résultat, nous allons faire un point sur les impacts liés au Covid sur les Comptes présentés au 30 juin 2022.

. **Aides aux Clubs :**

  . Aides Licences en faveur des Clubs représentent une minoration pour la Ligue de Bretagne en produits de 450 000 €

  . La gratuité des Droits d'Engagements en Championnat représente une minoration pour la Ligue de Bretagne de 410 000 €.

  . C'est compensé par la Reprise de Provisions au 30 juin 2021 d'un total de 860 000 €, c'est-à-dire les 450 000 € plus les 410 000 €.

. **Subvention Etat Covid :**

  . Le reliquat de la subvention de l'Etat en faveur du Covid reçue fin 2021 : c'est un Produit pour la Ligue de Bretagne de 168 904 €.

Revenons à présent au **Compte de Résultat** :

Tout d'abord, les **Produits** s'élèvent à 7 263 414 €.

Les **Charges**, quant à elles s'élèvent à 7 181 305 €.

Le **Compte de Résultat** fait apparaître un **Résultat de l'Exercice excédentaire** de 82 109 €.

Les **Produits** s'élèvent à 7 263 414 €, dont les Produits d'Exploitation pour 7 086 583 € auxquels se rajoutent les Produits Financiers pour 42 896 € et les Produits Exceptionnels pour 133 936 €.

Passons au **Résultat d'Exploitation** : il s'agit de l'écart entre les Produits d'Exploitation et les Charges d'Exploitation.

Lors de cette Saison 2021-2022, le Résultat d'Exploitation est bénéficiaire de 66 068 €.

Les **Produits d'Exploitation** s'élèvent à 7 086 583 € et se décomposent en :

. Recettes d'Exploitation pour 4 035 343€

. Subventions pour 2 091 924€

. Reprises sur Provisions et Transfert de Charges pour 959 315€.

Les Recettes d'Exploitation s'élèvent à 4 035 343€ et se répartissent en Production vendue pour 2 608 583€ et en Autres Produits pour 1 426 760 €.

La ventilation de la Production Vendue se répartit en :

. Droits de Changements de Clubs pour 734 370 €

. Licences pour 1 195 240 €

. Assurances Licences pour 291 716 €,

. Frais d'Engagements en Championnat et en Coupes pour 47 970 €. J'en profite pour vous rappeler qu'il n'y avait pas d'Engagements en Championnat facturés aux Clubs sur la Saison 2021/2022.

. Amendes à hauteur de 317 000 €, dont malheureusement 239 000 € liés à des sanctions disciplinaires, hélas en constante augmentation, comme l'a dit tout à l'heure Jean-Pierre, et comme on peut le voir sur le comparatif avec la Saison 2018/2019.

Nous ne pouvons que le déplorer, j'espère que nous retrouverons le calme sur les terrains et autour des terrains.

**Les Autres Produits de Gestion s'élèvent à 1 426 760 € et se décomposent en :**

- Formation IRFF : 592 357 € soit 42 %. Comme cela a été présenté précédemment lors du Rapport d'Activités les formations IR2F montent en puissance de Saison en Saison.
- Le Loyer payé par le Centre Technique Bretagne Henri Guérin pour 328 000 €.

  Les Recettes des Partenariats et du Mécénat pour 145 117 €. J'en profite pour remercier nos fidèles partenaires : la Compagnie d'Assurances Générali France et sa nouvelle filiale Générali Sport, et son mandataire, Stéphane PEZANT, présent parmi nous aujourd'hui comme chaque année, le Crédit Agricole, Intersport, Ouest France ainsi que nos fournisseurs BREIZH OFFICIELS.
- Les recettes en provenance de la Coupe de France pour 13 827 € et de la Coupe Région Bretagne pour 4 987 €. On y retrouve la Journée des Jeunes, la Journée des Ligues et la Journée de la Mutualité.
- À signaler également au titre des Autres Produits, des Aides Fédérales essentiellement composées des indemnités relatives aux Frais d'Arbitres et de Délégués.

**Les Subventions :**

Les Subventions d'Exploitation s'élèvent à 2 091 924 €. On y retrouve essentiellement :

. Les Subventions Fédérales pour 1 247 231 €, en diminution du fait de l'Aide Fédérale pour les licences perçue lors de la Saison 2020/2021.

. Les Subventions de Fonctionnement allouées aux Ligues.

. Les Subventions pour les Pôles Espoirs Féminins et Masculins.

. Les Subventions pour l'Équipe Technique Régionale et Informatique.

Nous avons également :

. Les Subventions de la Fédération au titre des Contrats d'Objectifs.

. Les Subventions Jeunesse et Sport

. Les Subventions de la Région Bretagne

. Une Aide du Conseil Départemental des Côtes d'Armor de 5 000€ pour le Pôle Espoir de Ploufragan.

. La Subvention Covid perçue de l'Etat fin 2021 (au titre du deuxième confinement en mai et juin 2021).

Nous passons à présent à la **Reprise de Provisions et Transfert de Charges d'Exploitation** pour 959 315 €.

. La **Reprise de Provisions** est répartie en :

- Aide aux Clubs sur le coût des licences pour 450 000 €
- Gratuité des Droits d'Engagements en Championnat 2021/2022 pour 410 000 €

. Le **Transfert de Charges** :

- Refacturation des Coûts Salariaux + Indemnité des Contrats aidés et Formation pour un total de 61 815 €.

Voilà donc pour les Produits d'Exploitation.

À présent, nous passons aux **Charges.**

Les **Charges** s'élèvent à 7 181 305 €.

L'ensemble des Charges comprend essentiellement les Charges d'Exploitation pour 7 020 514€ auxquelles il convient de rajouter les Charges Financières pour 4 678 € et les Charges Exceptionnelles de 6 113 €.

Les **Charges d'Exploitation** pour 7 020 514 € dont les grandes rubriques sont :

. les Achats de Marchandises,

. les Achats de Matières Premières,

. les Autres Achats,

. les Impôts et Taxes,

. les Salaires et les Charges Sociales,

. les Dotations aux Amortissements et aux Provisions,

. les Autres Charges.

Revenons plus en détail sur les **Charges d'Exploitation**. Elles comprennent :

- les Achats de Matières Premières réparties en Droits de Changements de Clubs payés à la Fédération Française de Football pour 84 000 € et les Objets promotionnels pour 21 000 €.
- les Autres Achats et Charges Externes pour 3 102 000 € répartis en :

  . Assurances Licences et Indemnités Journalières pour 620 222 €

  . Licences pour 425 853 € facturées par la Fédération Française de Football

  . Frais de Fonctionnement des Pôles Espoirs Masculin pour 298 217 € et Féminin pour 70 599 € liés à l'hébergement, à la restauration et aux déplacements

  . Entretien du Patrimoine Siège Ligue et Centre Technique Bretagne Henri Guérin pour 240 965 €

  . Frais de Fonctionnement de la Ligue.

  . Stages, Actions Techniques et Stages Arbitres.

  . Formations IRFF.

  . Cotisations à la Fédération Française de Football.

  . Aides Fédérales, Frais Arbitres et Délégués pour les matches de National 2, 3.

  . Frais de Déplacement des Championnats Jeunes de Ligue.

  . Frais de Déplacement et Actions des Commissions Régionales et des Membres.

. Retour à une activité normale comme le montre le comparatif avec la saison 2018/2019.

. Coupe de Bretagne, Challenge Qualité Foot.

. Bretagne Foot.

Au niveau des **Impôts et Taxes** : 211 000 € répartis essentiellement en :

- Taxe sur les Salaires
- Taxe Foncière
- Taxe Frais de Formation.

A noter : Pas de Taxe sur les Salaires ni sur la Formation sur l'activité partielle pour la Saison 2020/2021.

Les **Charges de Personnel** globalement s'élèvent à 2 161 277 €. Elles se décomposent en **Salaires** et en **Charges Sociales**.

Une augmentation des Salaires et des Charges due au retour à une Saison normale sans activité partielle et de ce fait, sans exonération de Charges URSSAF et POLE EMPLOI.

Les **Dotations aux Amortissements** pour 437 083 €.

Les **Dotations aux Provisions** pour 13 005 €.

Les **Autres Charges d'Exploitation** pour un total de 990 656 €. On y retrouve essentiellement

- les Subventions d'Aide au Fonctionnement des Districts pour 295 000 €,
- les Subventions de la FFF au titre des Contrats d'Objectifs pour les Districts pour 355 000€,
- la Subvention au CTBHG pour 327 120 €.

**Le Résultat :**

Les Produits d'Exploitation s'élèvent à 7 086 582 € moins les Charges d'Exploitation d'un total de 7 020 514 €, soit un Résultat d'Exploitation de 66 068 €.

On y additionne les Produits Financiers pour 42 896 € moins les Charges Financières pour 4 678€, soit un Résultat Financier de 38 217 €.

Le Résultat d'Exploitation + le Résultat Financier = le Résultat Courant d'un montant de 104 285€.

Réintégration des Subventions d'Investissements pour 124 625 €.

La valeur Nette Comptable des Immobilisations cédées pour un Résultat de 3 198 €.

Les Dotations pour Risques et Charges pour 150 000 €.

Résultat Exceptionnel Déficitaire de : - 22 176 €.

Le Résultat d'Exploitation + le Résultat Financier + le Résultat Exceptionnel Déficitaire donnent un Résultat de la Saison bénéficiaire de 82 109 €.

Le Résultat Excédentaire sera porté en Report à Nouveau et affecté en Réserves.

Avant de céder la parole à notre Commissaire aux Comptes, M. Pierre Paré, avez-vous des questions ? Pas de questions. Je cède donc la parole à M. Pierre Paré.

**M. PARÉ.-** Bonjour à tous, Bonjour Messieurs les Présidents, le Trésorier, le Secrétaire Général, et le Directeur de la Ligue.

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'Audit des Comptes Annuels de l'Association de la Ligue de Bretagne de Football relatifs à l'Exercice clos de 30 juin 2022, tels qu'ils vous ont été présentés. Je certifie que les Comptes Annuels sont au regard des règles comptables françaises réguliers et sincères, et donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'Exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet Exercice.

J'ai effectué mon Audit selon les normes de l'exercice professionnel applicable en France. J'estime que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Par ailleurs, il m'incombe de vous présenter aussi un Rapport sur les Conventions Réglementées pour l'Exercice écoulé entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2022. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence d'éventuelles autres Conventions, mais il m'appartient de vous communiquer les caractéristiques et modalités essentielles de ces Conventions sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'estime nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie des Commissaires aux Comptes relatives à cette mission. Ces diligences consistent à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues. Je vous informe qu'il m'a été donné avis de Conventions visées par le Code du Commerce qui ont été conclues précédemment et qui se sont poursuivies au cours de l'Exercice.

Notamment les Conventions conclues avec les Districts affiliés, à savoir pour les subventions de fonctionnement, en vertu du règlement édicté par la Fédération Française de Football qui a organisé les relations entre la Ligue et les Districts, la Ligue de Bretagne perçoit l'ensemble des produits lié à la gestion des licences et des licenciés, les droits et engagements des Clubs en Championnat et en Coupe Régionale.

En contrepartie, la Ligue de Bretagne accorde à chacun de ces Districts une subvention de fonctionnement, dont le montant est fixé chaque année en fonction de critères définis qui tiennent compte notamment du nombre de licenciés affiliés. Au titre de l'Exercice 2021/2022, les subventions de fonctionnement accordées aux Districts concernés s'établissent à 55 546 € pour les Côtes d'Armor, 77 157 € pour le Finistère, 93 146 € pour l'Ille-et-Vilaine et enfin 62 990 € pour le Morbihan.

Seconde catégorie de subventions entre la Ligue et les Districts : les Contrats d'Objectifs. De la même façon la Ligue de Bretagne centralise la gestion des Contrats d'Objectifs. Chaque

année la Fédération Française de Football attribue au titre de ces contrats une subvention globale, qui est attribuée à la Ligue de Bretagne. La Ligue de Bretagne décide ensuite de la répartition de cette subvention elle-même, entre les Districts en fonction des actions engagées et éligibles au cours de la Saison. Au cours de la Saison 2021/2022, la Ligue de Bretagne a perçu de la Fédération Française de Football une subvention globale de 546 739 € qui a été rétrocédée aux Districts affiliés à hauteur de 354 854 €.

Enfin, les Conventions conclues entre l'Association de la Ligue de Bretagne de Football et le Centre Technique Bretagne Henri Guérin. Deux Conventions ont été conclues. La première, une Convention de Bail. Selon les termes de ce bail, la Ligue de Bretagne met à disposition de l'Association le Centre Technique Bretagne Henri Guérin basé à Ploufragan et l'ensemble des terrains et constructions dont elle est propriétaire en contrepartie d'un loyer convenu. Comme l'année précédente, au titre de l'Exercice 2021/2022, le montant des loyers comptabilisés en Produits par la Ligue de Bretagne s'établit à 324 000 €.

La seconde Convention avec le Centre Technique Bretagne Henri Guérin est la Subvention de Fonctionnement. La Ligue de Bretagne attribue chaque année à l'Association une Subvention lui permettant d'équilibrer son exploitation. Au titre de l'Exercice, le montant de la Subvention comptabilisée dans les comptes de la Ligue de Bretagne s'élève en charge à 327 120 €.

Je vous remercie pour votre patience.

**M. LORGEOUX.-** Nous allons passer au vote du Rapport Financier au 30 juin 2022.

***Il est procédé au vote : 98,02 %.***

Merci.

**Affectation du Résultat et vote**

**M. LORGEOUX.-** Je vous propose d'affecter le Résultat en complément des Réserves antérieures.

***Il est procédé au vote : 94,17 %.***

Merci.

Je repasse la parole à Stéphane pour la présentation du Budget Prévisionnel.

## 4. Budget Prévisionnel

**M. GOURET.-** Après que vous ayez approuvé les Comptes 2021-2022, je vais vous présenter le Budget Prévisionnel 2022-2023~~.~~

Nous nous appuyons :

- sur le réalisé de la Saison passée sans impact de pandémie et sans événement exceptionnel. De ce fait, le comparatif avec la Saison 2021/2022 est cohérent.
- sur les ajustements budgétaires depuis le début de la Saison 2022/2023

Ce Budget Prévisionnel s'élève à 7 049 000 €.

Avant de présenter ce Budget, je vais vous présenter les changements de méthode et d'organisation de la Ligue et de ses Districts, ayant un impact sur les Comptes de la Saison 2022/2023.

Auparavant, les formations Districts revenaient aux Districts, mais étaient gérées administrativement par la Ligue. On retrouvait donc dans les Comptes de la Ligue le coût de ces formations en Charges et en Produits, le delta (Produits pour la Ligue) étant les Frais de Gestion retenus par la Ligue.

À compter de cette Saison 2022/2023, le Produit de ces formations revient intégralement à la Ligue, il n'y a plus de refacturation de la part des Districts.

En contrepartie, les Droits d'Engagements des Championnats de District prélevés auparavant aux Clubs par la Ligue le sont désormais par les différents Districts.

Nous allons dérouler ensemble ce prévisionnel.

Les grandes masses : en Produits Courants pour 7 049 000 €. On y retrouve :

. les Produits Courants pour 3 210 500 €

. les Subventions pour 1 954 500 € ;

. les Autres Produits de Gestion pour 1 647 000 € ;

. les Reprises de Provisions et les Transferts de Charges.

Nous allons rentrer plus dans le détail des Produits :

Les Produits Courants pour 3 210 500 € représentent 46 % du total des recettes de la Ligue.

On y retrouve essentiellement le Produit des Licences et les Assurances Licences pour 2 M€, les Droits de Changements de Clubs pour 735 000 €, les Frais de Dossiers pour 240 000€ et les Droits d'Engagements pour 163 000€.

Comme vu précédemment, les Droits d'Engagements en Championnats de District ne sont plus facturés par la Ligue, cela représente une minoration pour la Ligue de 242 000 €. Il ne reste donc que les Droits d'Engagements des Championnats de Ligue qui s'élèvent à 163 000 €.

Il n'y a pas eu de Droits d'Engagements en Championnat facturés aux Clubs lors de la Saison 2021/2022.

Les Subventions pour un montant total de 1 954 000 € représentent 28 % de nos Produits. On y retrouve les Subventions Fédérales, les Subventions liées aux Pôles Espoirs, les Subventions de la Région Bretagne et les Subventions de l'Agence Nationale du Sport.

Les Autres Produits de Gestion pour un montant total de 1 647 0000 € représentent 23 % de nos Produits.

En augmentation, les Produits de Formation pour 834 000 €. Auparavant, nous avions un Centre de Brevet de Moniteur Fédéral Apprentissage situé à Ploufragan, et à partir de cette saison 2022/2023, nous avons un deuxième Centre à Montgermont, le nouveau Centre pour la Saison 2022/2023, soit un total de deux Centres.

Nous avons également un partenariat avec des Clubs Professionnels. Auparavant, nous avions le Stade Brestois et vient s'y ajouter pour cette Saison 2022/2023 un partenariat avec le FC Lorient.

On retrouve quasiment à l'identique les Loyers du Centre Technique Bretagne Henri Guérin, les Recettes de Partenariat et de Mécénat, les Recettes des Coupes de France et de Bretagne, les Recettes des Journées des Jeunes, des Ligues et de la Mutualité, les Recettes des familles des Pôles Espoirs, les Produits Divers de Gestion.

À cela, il faut rajouter :

. les Réintégrations de Subventions pour 125 000€,

. les Produits Financiers pour 42 000 €.

. les Reprises de Provisions pour 35 000 €.

. les Transferts de Charges pour 35 000 €

Voilà pour les Produits.

Naturellement, le Budget Prévisionnel est équilibré.

**Les Charges** s'élèvent à 7 049 000€. Elles se décomposent en Achats, en Services Extérieurs, en Autres Services Extérieurs, en Impôts et Taxes. Les charges de Personnel représentent la part la plus importante, les Autres Charges de Gestion, les Charges Financières et les Dotations aux Amortissements.

Voyons poste par poste :

. Achats de Marchandises pour 1 143 000€, soit 16 % des Charges. Nous retrouvons les Changements de Clubs et les Cotisations que nous réglons à la Fédération Française de Football, les Licences, les Pôles Espoirs et les Fluides.

. Services Extérieurs pour 807 000€, soit 11 % des Charges. On retrouve essentiellement :

- les coûts des Assurances Licences pour 625 000 €.
- les Charges d'Entretien pour 181 500€.

. Autres Services Extérieurs pour 1 049 000 €, soit 15 % des Charges. On retrouve essentiellement :

- les Stages,
- les Frais de déplacement,
- la Formation IRFF.

. Impôts et Taxes pour 231 000 €.

. Charges de personnel pour 2 324 000 €, représentant 33 % du Budget, composées des Salaires et des Charges Sociales.

. Autres Charges de Gestion pour 1 041 500 €. Elles se répartissent en :

- Subvention aux Districts pour 705 000 €,
- Subvention au Centre Technique Bretagne Henri Guérin pour 327 500 €,
- Frais divers pour 9 000 €.

. Charges Financières pour 4 000 €.

. Dotations aux Amortissements pour 450 000 €.

Voilà brièvement présenté l'ensemble des Produits et des Charges de notre Budget Prévisionnel 2022/2023 équilibré à 7 049 000 €.

Avez-vous des questions à nous poser sur ce Budget Prévisionnel 2022/2023 ?

Voici donc le Budget Prévisionnel soumis à votre approbation.

Je cède la parole au Commissaire aux Comptes, M. Pierre PARE.

**M. PARÉ.-** Merci à nouveau pour la présentation du Budget.

Mesdames, Messieurs, à la suite de la demande qui m'a été faite en ma qualité de Commissaire aux comptes, j'ai examiné les Comptes Prévisionnels couvrant la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, tels qu'ils ont été présentés par Stéphane.

Ces Comptes Prévisionnels ont été établis sous la responsabilité de votre Comité Directeur à partir des hypothèses traduisant la situation future qui a été estimée la plus probable à la date de leur établissement.

J'ai effectué mon examen selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour les choix et hypothèses et l'établissement des Comptes Prévisionnels ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues constituent une base acceptable pour l'établissement de ces Comptes, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer du respect des principes d'établissement et de présentation applicable aux Comptes Prévisionnels et de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers Comptes Annuels qui vous ont été présentés en amont.

Je n'ai pas relevé d'éléments de nature à remettre en cause les hypothèses retenues pour établir ces Comptes Prévisionnels, étant précisé que je ne peux apporter l'assurance de leur réalisation future.

Je n'ai pas non plus d'observation à formuler sur la traduction chiffrée de ces hypothèses, sur le respect du principe d'établissement et de présentation applicable aux Comptes Prévisionnels, non plus sur la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies par l'établissement de Comptes Annuels.

Enfin, je vous rappelle que s'agissant de prévisions, présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des informations prévisionnelles qui vous ont été présentées.

Merci à tous.

**M. GOURET.-** Pour terminer, je voudrais remercier M. le Président de la Ligue de Bretagne de Football, M. Jean-Claude HILLION, pour sa confiance et pour son soutien, M. Rémy MOULIN pour son soutien et son aide précieuse, M. le Commissaire aux Comptes, Pierre PARE, M. le Directeur de la Ligue de Bretagne de Football, Philippe GEORGES, et l'ensemble du Personnel de la Ligue de Bretagne de Football. Un remerciement tout particulier à Nathalie et à Laurence du Service Comptabilité, pour leur précieuse collaboration, leur bienveillance, car nous avons travaillé ensemble dans un climat très agréable. Je ne pourrais terminer ses remerciements sans une salutation amicale à notre Assistante de Direction, Marie-Christine, qui fait valoir ses droits à la retraite bientôt. Je voudrais la remercier pour sa bienveillance, sa gentillesse et le plaisir que j'ai eu à travailler avec elle. Merci à vous pour votre confiance et votre attention. Bonne Saison à toutes et à tous.

*(Applaudissements)*

**M. LORGEOUX.-** Nous allons passer au vote du Budget Prévisionnel 2022/2023.

***Il est procédé au vote : 99,28 %.***

Merci.

Nous allons donc aborder les modifications règlementaires. Je vais passer la parole à M. Philippe Le YONDRE, Président de Commission Régionale.

## 5. Modifications réglementaires.

**M. LE YONDRE.-** Bonjour à toutes et à tous.

Après ces chiffres, on va parler un peu football.

Il y a un projet de réforme des pyramides dont on a beaucoup parlé ; la réforme de la pyramide des compétitions nationales. Je pense que ça a fait le buzz depuis plus d'un an, donc la plupart d'entre vous doivent être au courant de ce qui se prépare au niveau de la réforme de la pyramide des compétitions nationales. Mais on va y revenir un petit peu, car il est évident que cela a un impact sur nos compétitions régionales. De ce fait, on est obligé de regarder notre pyramide régionale pour la réformer également et tenir compte de cette réforme des compétitions nationales.

On avait déjà entamé une réforme en Ligue de Bretagne, puisqu' on avait 14 groupes de R3. Rappelez-vous, c'était avant le Covid. On avait acté de passer à 12 groupes de R3. C'est en cours. On est passé cette année, avec les compétitions qui ont démarré en septembre, à 13 groupes en R3. À la fin de cette saison nous serons à 12 groupes de R3. Donc, notre première réforme pour passer à 12 groupes de R3 touche à sa fin.

Je vous rappelle les données de la pyramide nationale. Il y plusieurs choses dans la réforme des pyramides nationales. D'abord le passage de la Ligue 1 et la Ligue 2 à 18 clubs sur 2 saisons. Fin de la saison, c'est la Ligue 1 qui va passer à 18, et la saison suivante c'est la Ligue 2 qui passera à 18. Il y a donc déjà 4 clubs à retirer des championnats de Ligue 1 et Ligue 2 qu'il va falloir intégrer dans les compétitions nationales en-dessous et par décalage, dans les compétitions régionales derrière. Autre chose qui a été acté : on a aujourd'hui 4 groupes de National 2, la réforme de la pyramide nationale nous amène à 3 groupes de National 2 à terme,

sachant que la cible c’est pour 2025-26. On passe de 4 groupes de National 2 à 3 groupes de National 2.

Pour cette réforme de pyramide nationale, j'ai eu le plaisir de mener des travaux au niveau national avec des discussions qui ont été longues, avec les Présidents de Ligue, avec les représentants des clubs nationaux sur l'ensemble du territoire. On a discuté, on s'est rencontré assez souvent. Ça n’a pas été simple.

Passage du National 3 de 12 à 8 groupes. Ça a été une très forte demande notamment des clubs de National 3. Ce ne sont pas les clubs bretons ici qui diront le contraire, car ils faisaient partie de ceux qui étaient nombreux à se plaindre de ce championnat National 3 un petit peu hybride, qui est tout sauf un véritable championnat national. Donc les clubs de National 3 aspiraient à retrouver une vraie compétition nationale, avec des matchs interrégionaux et notamment rencontrer nos voisins, par exemple du Pays de la Loire ou de Normandie, comme on le faisait auparavant.

Donc voilà vers quoi on se dirige pour la pyramide nationale : 3 groupes de L2, 8 groupes de L3.

On va revenir sur le point précédent. Vous voyez à l'écran les cercles rouges : il faut que vous les ayez bien en-tête car c'est ce qui va déterminer ce qu’on est amené à faire nous derrière.

Fin de la saison 2022-23, vous voyez le cercle rouge avec 36 montées des Ligues. Donc, il y a 12 Ligues. Je mets la Corse un petit peu de côté, car elle a un régime un peu à part. Donc 12 Ligues, 36 entrées, et 3 groupes de R1 aujourd'hui. Les premiers de chaque groupe de R1 accèdent à la compétition nationale. Et vous voyez, à la fin de cette saison, 60 descendent du National 3. 12 groupes, ce qui veut dire 5 descentes par groupe de National 3 dans les championnats régionaux à la fin de cette saison-ci.

Les saisons qui suivent : on n'aura plus que 13 montées des Ligues, c'est-à-dire une montée par Ligue, une seule montée du championnat R1 vers les championnats de National 3. La saison prochaine, 3 groupes de R1, les trois premiers de la saison prochaine, ne pourront pas accéder en National 3, puisqu’il n’y aura qu’un seul qui accédera.

Même chose pour la saison 2024-25. 13 montées des Ligues et 37 descentes, divisées par 12, cela fait 3 voire 4 dans certaines Ligues à descendre. Pareil pour la saison suivante. On ne sera plus que 10 groupes de N3, puisqu’on aura commencé la baisse des groupes, et 41, cela fait 4 descentes par Ligue pour une seule montée. Vous voyez que de toute façon on est obligé de regarder un peu les impacts sur notre compétition en régional.

Vous devez connaître ce texte-là, puisqu'il est dans les règlements de cette saison ; ce sont les impacts pour cette saison. Vous voyez donc, à la fin de cette saison qui a commencé, comment cela se répartit dans nos différentes divisions. 36 montées des Ligues, on aura encore nos 3 champions de R1 qui vont monter cette année. En revanche, 60 descentes, ce qui veut dire 5 descentes de N3. On en a deux déjà qu'il faut absorber.

Descentes en R2, on fera les trois derniers de R1.

Montées de R2 : on ne fait monter que 7 au lieu de 9, c'est-à-dire les premiers de chaque groupe et le meilleur deuxième. Seul le meilleur deuxième accédera.

Descentes en R3 : 18. Il faut un écart de 2, on ne fera monter que 16 équipes de R3. Comme on n'a que 13 groupes ça sera donc les premiers et les 3 meilleurs deuxièmes.

Descentes en District : 39. Donc, 3 par groupe, pour 25 montées des Districts. On a un écart de 14. Pourquoi ? Suppression du dernier groupe de R3, plus l'écart de 2 qui nous vient des compétitions nationales.

C'est un rappel, pour que vous ayez exactement en tête comment cela va se passer pour cette fin de saison.

Attention, une seule accession de R1 vers le N3 pour les 2 autres saisons qui vont suivre derrière, on aura toujours nos 3 groupes de R1 et un seul pourra accéder. Donc là, il y a une règle qui existe et qui est écrite dans le règlement de la compétition du N3 : le départage. C'est une des règles que nous allons proposer. C'est le fameux mini championnat avec 5 équipes. On prend les résultats pour lisser un peu les équipes, car les groupes ne sont pas exactement du même niveau. Il y a un groupe de consonance très ouest, du côté de Finistère, un autre groupe consonance 35-22 et un autre groupe 35-56 ; il peut donc y avoir des petits écarts de niveau dans le groupe. Cette méthode-là avec le mini championnat à 5 permet de lisser, puisqu'on ne prend que les résultats des 5 premières équipes du championnat (le premier du groupe on va chercher son résultat avec les 5 autres équipes qui suivent derrière), ce qui veut dire qu'on prend les 5 meilleures équipes de chaque groupe, nous permettant de bien lisser les écarts de niveau qu'il pourrait y avoir entre les différents groupes. C'est juste pour l'avoir en tête.

Un petit rappel de la pyramide actuelle. On avait donc en R1 les trois qui devaient monter en National 3 et les trois N3 qui descendraient. Ce ne sera plus le cas demain.

Pour descendre en R2, 3 groupes de R1, 9, on fait 9 équipes de R2, les premiers de chaque groupe et les trois meilleurs seconds. C'est pour la suite que c'est important, on a dans notre pyramide actuelle la possibilité qui est donnée au meilleur second, la moitié des seconds donc qui peuvent accéder à la division supérieure.

Même chose du R3 vers le R2. On avait donc 18 descentes de R2 : les 12 vainqueurs des championnats R3 et les 6 meilleurs deuxièmes (la moitié des deuxièmes) qui accédaient en R2. C'est pour avoir bien en tête, quelle que soit la division, le premier de chaque groupe accède, les meilleurs deuxièmes de R2 et R3 accèdent et les descentes étaient limitées à 3 par groupe.

Pourquoi une modification de la pyramide ?

Dans le premier tableau, montées des Ligues en situation cibles : 25.

C'est le petit tableau à gauche pour la saison 2025-26 ; montée des Ligues : 25. Pourquoi 25 ? Il y a 12 Ligues métropolitaines (hors Corse), fois 2, 24, plus une montée de la Corse ; 25 en tout. Ce qui veut dire qu'on aura plus droit qu'à deux accessions du R1 vers les championnats nationaux, on ne pourra faire accéder que 2 équipes au grand maximum.

Notre pyramide avec 3 groupes que l'on a aujourd'hui ne tient plus, cela voudrait dire que tous les premiers d'un groupe n'accèderaient pas systématiquement. C'est pour cela qu'on est obligé de revoir, c'est le premier point. Il faut qu'on en profite pour améliorer aussi le niveau et l'attractivité de nos compétitions régionales. Ce troisième groupe a été créé en plein Covid, la fameuse année où il n'y avait pas de descentes, on n'a fait que des accessions. C'est ainsi qu'on a été amenés à créer ce fameux troisième groupe de R1. Donc, il faut que l'on revienne à un championnat R1 de meilleur niveau qu'il ne l'est aujourd'hui. Et on a un gros problème en Ligue de Bretagne, c'est la Ligue qui a le plus gros écart, puisqu'on est très loin des 10 %, on a une préconisation nationale qui dit que normalement on ne devrait pas

dépasser les 10 % d'équipes au niveau régional, par rapport au nombre total d'équipes senior, 10 % des équipes doivent jouer en Ligue. On est très loin. On a beaucoup d'équipes qui jouent en Ligue. On est allé jusqu'à 14 groupes de R3.

Il faut qu'on en profite pour réalimenter notre pyramide de district. Malheureusement, même si on maintient le nombre de licenciés (et on a progressé par rapport à l'an dernier, même si on est à l'équivalent par rapport à l'avant Covid), on perd quand même des équipes seniors. On a une progression sur certaines catégories et notamment les féminines, mais il ne faut pas se voiler la face, on perd quand même des équipes seniors dans tous les Districts. On a 10 à 15 équipes de moins dans chaque District et à chaque saison, on a une pyramide qui en fin de compte n'est pas vraiment une pyramide, qui s'étiole au fil des ans, donc il faut que l'on revoie nos pyramides en règle générale. Je vous donne un aperçu du nombre d'équipes qui jouent à haut niveau régional : le LFP plus les nationaux, ça fait 25 ; au niveau Ligue, 264 ; en équipe senior du District 22, 337 ; équipe senior championnat de District 29, 426 ; équipe senior en District 35, 401 ; équipe senior de District 56, 384. Ce qui fait un total d'équipes senior de 1837 équipes en Ligue de Bretagne.

Si on respectait la règle des 10%, on devrait être aujourd'hui autour de 180-190 équipes. On est à plus de 250 équipes. On est actuellement à 258-270 équipes, donc on est très loin de la règle des 10% en Bretagne. Il faut avoir ce chiffre en tête. Cela pourrait influer votre choix tout à l'heure.

Quelles sont les solutions ? On a fait une visioconférence avec les clubs, le 17 septembre dernier, pour vous présenter toutes les solutions qu'on avait à vous proposer. Car la Commission de gestion des compétitions avait fait plusieurs projets.

Projet A, avec 3 groupes de R1. On avait un projet B, avec 2 groupes de R1. Projet C, avec un groupe de R1. Donc, 3 solutions possibles. Soit on garde les 3 R1 comme ça se passe actuellement, soit on passe à deux, soit on passe à un.

Dans le projet A, vous voyez les inconvénients, puisque les trois premiers ne pourraient pas accéder à terme. Durant la visioconférence, cette solution a été rejetée à la très forte majorité. Personne ne voulait maintenir ces 3 groupes de R1, c'était une aberration, mais cela nous avait été imposé par la règle du Covid il y a 3 ans désormais.

L'autre projet, passer à un groupe de R1 : on pourrait faire soit une pyramide avec 1 R1, 4 R2, et 12 R3 en-dessous, ou 1 R1, 4 R2, et 10 R3, ou 1 R1, 6 R2, 12 R3. Les trois solutions avaient été proposées. Il est évident que cela ferait beaucoup de descentes en cascade, car si vous n'aviez qu'un seul groupe de R1, il y aurait 7 descentes en 3 saisons par groupe de R1. Ce projet a été entièrement rejeté le 17 septembre. On n'avait que 80 clubs présents à cette visioconférence, sur un peu plus de 200 clubs inscrits dans les compétitions de Ligue. On a retiré ces 2 projets qui ont été refusés par les 80 clubs présents à une très grande majorité.

Les deux projets, A et C, ont été retirés de la présentation d'aujourd'hui.

Il faut maintenant que l'Assemblée se positionne. On a retenu de passer à deux groupes de R1. On maintient donc le projet central de passer à deux groupes de R1. Mais on a plusieurs possibilités.

Soit ont fait 2 : 6 R2, 12 R3 ; cela revient à supprimer un groupe de R1. Soit on passe à 2 : 5 : 10 ; on supprime un R1, on supprime un R2 et on supprime 2 R3. Soit on fait carrément une réforme, une pyramide un peu plus ambitieuse, et on passe à 2 : 4 : 10, avec 2 R1, 4 R2 et 10 R3, cette solution étant celle qui nous permettrait d'être très proche des 10 %. On serait aux

alentours de 190 équipes au niveau régional. Voilà les 3 solutions que l'on va étudier aujourd'hui.

On va prendre en détail chacune de ces solutions-là.

Vous pouvez poser des questions avant d'aller en détail sur ces différentes formules, n'hésitez surtout pas.

**M. JEZEQUEL (AL Coataudon)**.- Sur le projet B, en deux j'ai un 2 : 6 : 12.

**M. LE YONDRE.-** Il y avait 2 versions du 2 : 6 : 12. Je l'expliquerait tout à l'heure. Il y a moyen de faire 2 versions du 2 : 6 : 12.

**M. JEZEQUEL (Coataudon AL)**.- Nous on était partis sur ce projet-là.

**M. LE YONDRE.-** On va en parler quand on va présenter chacun des sujets. C'était pour simplifier un peu la présentation.

**M. MAURICE (Muzillac Olympic Sports).-** J'avais une grosse interrogation sur les 10 %. C'est dans quel but ?

**M. LE YONDRE.-** C'est une préconisation donnée par la Fédération, ce n'est pas une règle écrite dans un texte réglementaire. C'est une préconisation pour que toutes les Ligues soient sur la même échelle. On est à 30-40 équipes par catégorie d'âge, on a des préconisations pour que tout le monde soit sur les mêmes schémas de compétition. Mais ce n'est pas une règle, on n'est pas à 10 équipes près. Il faut que l'on regarde la pyramide qui nous va le mieux ici en Bretagne. On ne va pas chipoter à 10 équipes près par rapport aux 180 annoncées.

**M. MAURICE (Muzillac Olympic Sports).-** Aujourd'hui il y a 264 équipes en Ligue en Bretagne. Si l'on regarde le nombre de clubs, on est à moins de 200 clubs. Attention à ne pas appauvrir le nombre de clubs en Ligue, ce qui pourrait conduire à un affaiblissement des licenciés et de la qualité du football amateur aussi. Puis qu'on est bien dans un football amateur aujourd'hui. C'est ma grosse interrogation.

**M. LE YONDRE.-** Cela rejoint un autre sujet qu'on pourrait soumettre au vote aussi. C'est la réflexion que l'on devra avoir à un moment donné sur les réserves. On a 264 équipes là, mais c'est parce qu'on a énormément de réserves dans les compétitions régionales. On a moins de clubs que cela dans la compétition régionale. Peut-être que l'on sera amenés en fonction de la pyramide que l'on mettra en place à limiter l'accès des réserves qu'on va avoir un certain moment au niveau de l'écart. Il y a beaucoup de Ligues qui partent du principe d'avoir 2 divisions d'écart, c'est-à-dire qu'on ne peut pas avoir une équipe en R1 et R2 par exemple. Cela se fait dans beaucoup de Ligues, comme ça se fait d'ailleurs dans les compétitions nationales. Aujourd'hui on ne peut pas avoir une équipe en N2 et N3, c'est interdit. On ne peut pas accéder en N3 si l'équipe première est en N2. On pourrait très bien imaginer que cette règle soit appliquée chez nous, beaucoup de Ligues l'ont mise en place. Ce qui laisse de la place. Si l'équipe première est en R2, l'équipe derrière ne peut pas être en R3. On sera peut-être amenés en fonction du choix que l'on fera de notre pyramide à mettre en place une règle comme celle-là.

**M. MONIER (Racing Club Rannée Guerche).-** Pouvez-vous nous indiquer la raison pour laquelle on ne peut pas mettre 4 niveaux ?

**M. LE YONDRE.-** C'est une règle écrite dans les statuts de la Fédération, on ne peut pas avoir 4 niveaux. C'est la fameuse refonte des pyramides à l'époque où on avait tout mis parterre. Là

ça avait été une refonte complète des compétitions, c'étaient les CFA et CFA2 qui avaient été supprimés pour l'harmonisation de l'ensemble des pyramides au niveau régional, car on ne s'y retrouvait plus dans les pyramides. Parfois vous aviez une équipe de R3 ou R4 qui rencontrait une équipe de R2. C'était pour se retrouver au niveau national. On sait que dans chaque ligue il y a 3 niveaux : R1, R2, R3. Dans les Districts ce n'est pas limité, c'est en fonction de la taille et de l'importance des Districts. C'est une règle nationale : limiter à 3 niveaux par ligue. Il y avait une solution simple, cela nous aurait simplifié le travail. C'était une des solutions qui avaient été inventées, et qui était souhaitée par le Président de la Ligue d'ailleurs. Une des solutions envisagées, mais qui a été rejetée au niveau national.

**M. HÉMIDY (Landerneau FC).-** J'ai vu qu'il y avait des disparités en termes de nombre d'équipes dans les Districts. Avez-vous imaginé un ratio aussi ? Dans les descentes et les montées ?

**M. LE YONDRE.-** On pourrait en parler.

**M. HÉMIDY (Landerneau FC).-** Parce qu'en ce moment on parle beaucoup d'écologie et de déplacements…

**M. LE YONDRE.-** A ma grande surprise, j'ai été surpris des chiffres quand on a fait le nombre le calcul du nombre d'équipes par District. Quand on prend le nombre de licenciés, l'Ille-et-Vilaine est à 8.000 ou 9.000 de plus que le deuxième derrière, qui est le Finistère. Alors qu'en nombre d'équipes senior, le Finistère a plus d'équipes seniors que l'Ille-et-Vilaine. J'ai été surpris quand j'ai fait l'étude, comme quoi ce n'est pas le nombre de licenciés stricto sensu qui fait obligatoirement le nombre. C'est-à-dire qu'on doit avoir un ratio de jeunes plus important en Ille-et-Vilaine par rapport aux seniors. On ne peut pas regarder uniquement le nombre de licenciés. Ce sera certainement à regarder. Actuellement on est un peu à l'équilibre, on fait 7 montées par District. 4x7, 28 descentes. Personnellement, ça m'arrangerait, je ne suis pas là pour regarder juste ma paroisse, on pourrait faire une différence d'un District à l'autre, que l'Ille-et-Vilaine a droit à 10 et le 22 n'a droit qu'à 5. Mais je ne suis pas sûr que les gens du 22 soient d'accord.

**M. HÉMIDY (Landerneau FC).-** Attention de ne pas trop limiter les accessions. Il faut éviter de mettre des réserves en R3.

**M. LE YONDRE.-** C'est un autre débat, qu'on aura quand on aura mis en place les pyramides. Ce sera certainement quelque chose qu'il faudra regarder.

On avance sur la présentation des différentes solutions.

On passe sur le 2 : 6 : 12. Vous voyez, 2022/2023, je ne reviens pas dessus on vous l'a présenté tout à l'heure. Donc, on fait 9 descentes de R1, 7 montées de R2, 18 descentes de R2, 16 montées de R3. 39 descentes de R3 pour 25 montées des Districts. Les 25 montées sont réparties là au pro rata, c'est 6 : 6 : 7 pour le 35 cette année et 6 pour le 56. Sachant que l'an dernier on avait fait l'inverse. On avait fait 6 pour tout le monde, sauf le 29 qui avait eu 7. C'était un juste retour à l'équilibre.

2023/2024. Comment ça se passe pour la saison prochaine ? 3 descentes de N3, une montée en N3.

On ferait 12 descentes en R2, c'est-à-dire 3x4, 4 descentes par groupe de R1. Et on ne ferait que 2 montées de R2. Il y a 6 groupes, on ne ferait donc que 2 montées des R2. Organiser 2 montées de R2 vers le R1, pour ne pas avoir trop de descentes d'équipes à faire. Puis que 16

descentes de R2, ce qui faisait 6 descentes pour certains groupes, cela faisait beaucoup sur des groupes de 12. C'est pour ça qu'on préfère 4 descentes par groupe de R1 et 2 montées. On verra de quelle façon on choisit les deux : soit on fait des play-offs, soit le mini championnat sur les 5 premiers et on calcule les meilleurs premiers en donnant la priorité aux équipes unes dans ce cas de figure.

Descente, 6x3, 18. Et montées de R3 : 8 premiers sur les 12 groupes qui accéderaient. Et descentes de R3 en District, 12x3, 36 équipes. Et montées des Districts 26 : 7 pour le 29, 7 pour le 35, 6 pour le 56, 6 pour le 22.

Voilà, pour la première saison 2023/2024. On serait en situation cible dès la saison 2024-25. On aurait 28 équipes en R1 avec ce schéma-là, 72 équipes et 144. On serait donc pratiquement en situation cible, avec une petite transition à faire, car l'arrêt de la réforme des pyramides nationales n'est pas tout à fait terminé. Donc, on aurait toujours les deux supplémentaires à absorber, qui descendent du N3 vis-à-vis du R1.

La cible pour 2025/2026 : 2x4, 4 descentes par groupe de R1, 8. Et les montées de R2 : 8, c'est-à-dire les 6 premiers et les 2 meilleurs seconds. C'est là qu'il y a une variante. On pourrait faire cette même 2 : 6 : 12 là, mais avec une variante. On n'a le temps d'en discuter, ce n'est que pour 2025-26. On pourrait très bien faire que 6 descentes, 2x3, dans les groupes de R1, mais on ne ferait monter dans ce cas-là que les premiers de R2. Actuellement, on a l'accession des meilleurs seconds, en fonction du groupe dans lequel ils se trouvent. C'était le choix que vous aviez fait jusqu'ici dans vos pyramides, de donner la possibilité au meilleur second d'accéder. On a voulu conserver cela, mais on pourra y revenir si vous le souhaitez.

Les descentes : 6x3, 18. Les montées : 12 montées de R3, 12 premiers et les 6 meilleurs seconds. Descentes de District, ce sera à discuter, là j'ai mis 30 pour faire 7 : 8 : 8 : 7, c'est lié au nombre d'équipes. On en discutera le moment venu. Est ce qu'on garde 4x7, 28, comme ça l'est maintenant ? C'est également faisable. On a jusqu'à 2025-26 pour discuter de ce point-là.

Voilà pour la 2 : 6 : 12. Des questions ?

On les passe en revue et on pourra revenir dessus.

2 : 5 : 10. On ne l'avait pas mis en commission, on ne l'a donc pas présenté le jour de la visioconférence. C'est un club qui avait pris la parole le jour de la visioconférence et qui a dit : pourquoi n'imaginez-vous pas une 2 : 5 : 10, qui ferait un peu moins de casse et un peu moins de descentes ? On a regardé et c'est faisable. 2 : 5 : 10, ce n'est pas si mal que cela d'ailleurs. Si on regarde 2023-24, descentes : 4 par groupe, 3x4, 12. Les montées de R2, c'est toujours pareil : 2. Pour les descentes en R3 : 6x4, 24, plus 4. Pour faire 28 descentes. Et 6 montées de R3. Ce qui ferait donc 28 descentes en R3 et 6 montées. On retomberait ainsi facilement à nos 60 équipes pour la saison suivante.

Pour faire 10, on décale dans le temps. Je reste à 12 groupes pour la saison 2024/2025 et on passerait à 10 groupes ensuite. C'est assez équilibré car on ne dépasse jamais les 4 à 5 équipes : 4x12, 48 équipes maximum qui descendent en R3. Pareil, 4 à 5 équipes maximum en R2 à descendre. Donc c'est 4-5 équipes grand maximum par groupe qui descendent. C'est le même principe. Simplement, on organise soit des barrages d'accession soit un calcul mini championnat, sur lequel on reviendra.

Si je prends le 2 : 4 : 10, c'est pratiquement la même chose. Les descentes de R2 vers R3, c'est 28 pour 6 la première année. C'est exactement le même schéma pour 2023-24. Simplement,

on passe par une année supplémentaire. Les descentes supplémentaires on les fera à la fin de la saison 2024-25. 20 descentes en R3, pour 6 montées de R3, et on fera donc 5 descentes de R3 pour 6 montées de chaque District. Le schéma est un peu plus long, un an de plus, mais la première année de transition, 2023-24, est la même dans les deux cas de figure.

J'ai un tableau de synthèse qui permet de mieux situer. Quand vous prenez le tableau de synthèse, vous voyez par exemple que vous avez les trois cas de figure, 2 : 6 : 12 ; 2 : 5 : 10 ; 2 : 4 : 10.

Si je prends 2 : 6 : 12, les descentes par groupe de R1, la première saison, 4. La deuxième saison, 4. Et en cible c'est 3. Descentes par groupe de R2, c'est 3, 3, 3. Descentes par groupe de R3, c'est 3, 3, 3 pour la première saison. Les accessions de R1 vers le N3 c'est 1, 1, et 2. Accession de R2 vers R1, en 2023-24, ça sera 2, et de R3 vers R2, 8. Barrage ou calcul sur le mini championnat des cinquièmes.

En 2024-25, les 6 premiers accèdent de R2 vers R1, et toujours en 2024-25 les 12 premiers et les 4 seconds de R3 vers R2. En cible, les 6 premiers accéderaient, c'est là qu'il y a une petite variante, si on veut faire accéder des seconds il faut obligatoirement 4 descentes par groupe de R1. La variante est là sur le 2 : 6 : 12. Soit ont fait 4 descentes par groupe de R1, ce qui permettrait de faire accéder les seconds, ou on se passe de l'accession des seconds et on ne fait que 3 descentes par groupe.

C'est un choix. Je n'ai pas d'avis préconçu sur le sujet.

Accession des Districts vers le R3, 28. Montée des meilleurs deuxièmes, vous voyez que dans les années de transition, c'est non pour le R2. Montée des deuxièmes de R3 à partir de 2024-25. On retrouve les accessions des meilleurs seconds.

Si je prends le 2 : 5 : 10, descentes par groupe de R1, 4, 4 et 3 en cible. Descentes par groupe de R2, 4 ou 5, cela dépend des groupes. 3 et 3 pour les années suivantes. Descentes par groupe de R3 : 3 à 4. 4 pour 2024-25 et 3 en cible.

Et si on prend le 2 : 4 : 10, 4 à 5, pareil, pour les descentes par groupe de R2. Et 5 descentes par groupe de R3. Et 4 à 5 descentes en deuxième année de transition. Entre le 2 : 5 : 10 et le 2 : 4 : 10, il faut regarder les descentes par groupe pour chaque saison. Avec la synthèse, ça vous permet vraiment de voir ce qui est préférable.

Y a-t-il des questions ? Avez-vous bien saisi ? Il faudra choisir comment on fait ces accessions. Tous les premiers pendant les années de transition n'accéderont pas. On sera obligé d'organiser soit des barrages, soit le calcul du mini championnat comme prévu dans les compétitions nationales aujourd'hui.

Y a-t-il des questions particules, avant de passer au choix de la pyramide ? N'hésitez pas si vous avez un point particulier à aborder. Cela engage nos 4-5 prochaines années et j'espère un peu plus.

Pas de questions. On peut passer au vote ? 2 : 6 : 12 ; 2 : 5 : 10 ; 2 : 4 : 10.

**M. LESAGHE (US Bazoges-Beaurepaire).-** Pourquoi une période que de 3 ans sur la descente des groupes ?

**M. LE YONDRE.-** Pour se caler sur la cible des compétitions nationales. On sait très bien par expérience que des réformes qui mettent trop de temps à se mettre en place très souvent n'aboutissent pas, et il est déjà urgent de revoir une autre réforme.

Une réforme comme celle-là est étalée sur 3 ans. En plus, on a limité la casse par rapport au projet où c'était du 1 : 4 : 10, 1 : 5 : 10. La visioconférence aura au moins servi à ça. On avait jusqu'à 7 descentes par groupe, on reste à une décente supplémentaire par groupe sur les deux années de transition par rapport à ce qu'il y a aujourd'hui. Ce n'est pas non plus quelque chose d'insurmontable.

**M. JEANNIN (SC LE RHEU).-** J'ai déjà la réponse, mais je voudrais savoir si tu sais la suite. Les voisines, Pays de la Loire et Normandie, sont sur les pyramides actuelles de 2 : 4 : 10. Elles ne bougeront pas ?

**M. LE YONDRE.-** Ils n'ont pas d'obligation de bouger. Je ne pense pas qu'ils soient partis dans l'idée de bouger. La pyramide nationale leur va bien. Ils ont droit à 2 montées, ils ont 2 groupes de R1. Pour eux c'est bon. Je sais qu'il y a une Ligue ou deux qui réfléchissent à passer à un seul groupe de R1. Mais ce n'est pas trop dans l'air du temps. Il y a des clubs favorables à cela en Bretagne, des clubs qui sont pour cette solution-là. Brest, Vitré, cela ferait du déplacement. Quand on dit qu'il faut limiter les déplacements compte tenu du prix du gasoil. Cela pose problème.

**M. HILLION, Président.-** J'abonde dans le sens de Philippe. Aujourd'hui il faut faire des économies de carburant, de déplacements, de temps. Un seul groupe de R1, ce n'est pas facile. Si les gens veulent jouer le samedi après-midi... Je ne pense pas que c'est raisonnable. Même si on est la plus petite Ligue au niveau du territoire, les déplacements sont importants. Je pense que la visioconférence qu'on a faite a servi à écarter cette solution tout de suite.

On passe au vote.

Parmi les 3 projets proposés par Philippe, lequel retenez-vous ?

1. Projet 2 : 6 : 12.
2. Projet 2 : 5 : 10.
3. Projet 2 : 4 : 10.

***Il est procédé au vote.***

***Résultat : C'est le projet 2 : 6 : 12 qui est retenu.***

**M. LE YONDRE.-** Il faut 50 % des voix. On enlève celui qui a retenu le moins d'attention. Et il faut 50 % des voix pour que cela passe en assemblée générale.

Quand il n'y a pas 50 % des voix, il y a un deuxième tour. On retire le 2 : 4 : 10 qui est loin derrière. Vous revotez sur les 2 premiers projets.

**M. TREGUER (GSM Plouguin).-** Quel règlement spécifique dit que s'il n'y a pas 50 % on doit refaire le vote ?

**M. LE YONDRE.-** C'est comme tout vote dans une assemblée. Il faut 50 %, sinon il faut un deuxième tour. Personnellement je n'ai aucune idée préconçue sur les projets.

**M. HILLION, Président.-** Je crois qu'il est plus démocratique de prendre les deux projets qui sont en-tête.

*(Réactions dans l'assemblée)*

**M. LE YONDRE.-** Ceux qui ont voté pour le troisième projet ne votent pas. C'est tout.

**M. HILLION, Président.-** Voulez-vous qu'on fasse un deuxième tour avec les 3 projets ?

**M. LE YONDRE.-** Quelle que soit l'élection, pour un vote dans une assemblée quelle qu'elle soit, il faut obligatoirement soit la majorité absolue au premier tour soit un deuxième tour, et c'est la majorité relative. Si on repart avec les trois, ce sera un deuxième tour. Même s'il n'y a pas 50 % au deuxième tour c'est bon.

Majorité des suffrages, on en reste là.

*(Applaudissements)*

**M. HILLION, Président.-** Peut-on afficher les résultats ?

Le projet un est approuvé avec 41,68 %.

**M. LE YONDRE.-** Sur le projet 2 : 6 : 12, la question se posait de savoir si on faisait trois ou quatre descentes de R1, et si on fait monter les seconds de R2 ou pas. Donc, soit on fait 3 descentes de R1 et du coup il n'y aura que les premiers de R2 qui pourront accéder. Il y a 6 groupes de R2, c'est ce que vous venez de décider. Il n'y a que les premiers qui montent donc.

L'autre solution, on fait 4 descentes de R1 pour pouvoir permettre aujourd'hui aux 2 meilleurs seconds d'accéder de R2. C'est un choix que vous pouvez faire. Soit il y a meilleur second soit il n'y a pas de meilleur second de R2.

Si on veut l'accession des meilleurs seconds de R2, il faut 4 descentes par groupe de R1. Si non, on ne fait pas de meilleur second de R2 dans ce cas, comme vous voulez.

**M. JEZEQUEL (Coataudon AL)**.- Peut-on repasser la fiche où on voit le projet 1 ?

Il est bien marqué 4 descentes de groupe R1. Vous nous demandez un vote pour trois ou quatre. On a voté pour 4 descentes de groupe de R1.

**M. LE YONDRE.-** C'est très bien. Dans toutes les divisions on a les meilleurs seconds qui accèdent. On a donc 4 descentes de R1. Cela me va très bien. C'est quand même plus facile à gérer avec les meilleurs seconds. Il suffit qu'on ait une année une descente de plus de N3, on aurait un des deuxièmes qui n'accéderait pas. C’est plus simple à gérer derrière.

Le choix de la pyramide est fait. Maintenant il faut encore se positionner, car même si on est en 2 : 6 : 12, la première année de transition on n’aura que 2 montés en R1, et pareil on n’a que 8 montées de R3 en R2. Il y a 2 possibilités. Soit on fait les 6 équipes classées premières de R2, on fait 2 poules de 3, et les 2 premiers accéderaient. C’est 3 journées qu'il faut rajouter au classement. En R3, par contre, on a dit qu'il faudrait 8 équipes. On ferait 4 groupes de 3 et les deux premiers de chaque poule accéderaient. On fait des petites poules en mettant les 6 premiers en 2 poules en R2 et en mettant les 12 premiers de R3 dans des poules. Avec cotation de 3 points. Dans les groupes de 3, le premier match est tiré au sort. Le match suivant on fait le vaincu du premier match contre l’exempt de la première journée. Au dernier match on fait l’exempt de la première journée contre le vainqueur du premier match pour garder l'intérêt jusqu'à la fin.

Les inconvénients : Bien sûr cela rallonge le championnat, on jouera systématiquement sur les trois derniers weekends de juin. En plus, on détermine le vainqueur sur 2 ou 3 matchs. C'est la constitution des poules pour la commission qui est compliquée. Est-ce qu’il n’y aura pas une poule qui sera plus forte qu'une autre ? C'est toujours délicat. C'est pourquoi il faut les avoir bien en tête. Les play-offs ce n’est pas la solution miracle non plus.

L'autre solution, c'est le calcul des accessions sur le mini championnat. Suivant les règles existantes dans les compétitions nationales. Tout est fait avec ce principe. Mini championnat

avec les premiers de chaque groupe, avec les 4 équipes classées de la deuxième à la cinquième place. Ça fait un classement sur 8 matchs aller-retour. Normalement si vous prenez les 5 premiers de chaque poule, ce sont les 5 meilleurs de la poule, donc vous avez un classement plus réaliste que sur 2 ou 3 matchs de play-offs. Cela donne un certain nombre de points et permet de classer les équipes de 1 à 6 et les R3 de 1 à 12. En cas d'égalité des points, c'est priorité pour l'équipe 1 sur l'équipe 2. Mais ce sont des règles déjà connues.

Les avantages : Détermination des meilleurs premiers sur 8 matches. La méthode est simple. Cela fait une règle unique pour la cession R1 vers N3, R2 vers R1 et R3 vers R2. De toute façon, en R1 vers N3 cette règle sera appliquée, puis que c'est une règle nationale. Dans ce cas, cela permettrait d'avoir la même règle pour tous. Pas de prolongation du calendrier.

Vous pouvez voter pour l'une des deux possibilités.

**M. KERNEVEZ (Guipavas GDR).-** Au niveau de la montée R1 vers N3, la priorité de l'équipe 1 sur équipe 2 est-elle valable ?

**M. LE YONDRE.-** Une équipe réserve ne peut pas monter si elle a déjà une équipe en N2.

**M. KERNEVEZ (Guipavas GDR).-** Au niveau fédéral il n'y a pas cette règle ?

**M. LE YONDRE.-** Non. C'est peut-être une règle à mettre en place, dire qu'on ne prend pas les équipes réserve pour les monter. Qu'on n'en fait que très peu, on ne fait que 2/6 en R2 et que 8/12, on ne prend que des équipes 1.

**M. KERNEVEZ (Guipavas GDR).-** Je prends le cas de Concarneau 2, s'ils se retrouvent premiers du championnat R1, est ce qu'ils ne peuvent pas monter potentiellement ?

**M. LE YONDRE.-** Concarneau 2 peut monter en N3.

**M. KERNEVEZ (Guipavas GDR).-** Il n'y a pas de priorité, si on n'a qu'une montée ?

**M. LE YONDRE.-** Rien n'interdit Concarneau 2 de monter.

On fait le mini championnat avec les 5 équipes suivantes, hors équipes réserve ne pouvant accéder. Ce point-là va disparaitre. Car, si on prend cette règle, une équipe classée troisième, quatrième, cinquième des équipes réserve, on ne la prend pas, on ne prend pas ces équipes-là, donc on va chercher le sixième, septième et le huitième. Faire un mini championnat en allant chercher le sixième, septième dans un group et le premier, deuxième, troisième dans l'autre, ce n'est pas équitable. Les niveaux des équipes sont différents. Ce point-là va passer à l'Assemblée Fédérale de janvier et sera modifié. On profitera pour mettre la même règle pour tout le monde. Une seule règle commune pour ce mini championnat.

Vous avez le choix playoff ou mini championnat.

***Il est procédé au vote.***

***Résultat : Play-offs 22,47 % ; Mini championnats : 77,53 %.***

## 6. Vœu des GSM PLOUGUIN

**M. TREGUER.-** Je vais vous lire le vœu tel qu'il a été présenté par Plouguin et voté à l'Assemblée Générale du District, le 17 septembre.

(Lecture du vœu)

**M. LE YONDRE.-** En Comité, on est assez favorable sur le fond. Un jeune qui a quitté son club de 5 ou 6 ans, comme tu disais, il n'est pas anormal, s'il n'y a pas de jeune foot à 11, par exemple, comme c'est le cas au sein du club, qu'il s'en aille jouer dans un autre club avec des équipes à 11. Et puis il passe en senior et revient au sein de son club. Cela ne me semble pas anormal. On ne trouve pas ça anormal au sein du Comité en fin de compte qu'il soit dispensé du cachet de mutation. Il faut savoir par contre que c'est une règle fédérale. Ce n'est pas simple de faire modifier un texte fédéral. On ne pourra avoir ici que l'avis sur ce vœu. S'il retenait votre attention, il serait porté devant l'Assemblée Fédérale qui pourrait acter cette modification de texte. C'est le fameux article 117 qui reprend les exemptions. Ça serait donc une qui serait ajoutée. Je suis interpellé par la difficulté d'application de ce texte. Il faudra qu'on le cadre un peu plus juridiquement. On ne peut pas mettre « 5 ou 6 saisons » dans le texte, par exemple. Et puis, si je comprends bien, quand il part du club, « fin des 13 », il n'y a pas d'équipe dans laquelle il peut jouer au sein du club. Il s'en va, pas de problème pour revenir à son club après. C'est lorsqu'il passe le cap des 18-19 et qu'il passe en senior que se pose la question. Est-ce dès la première année qu'il passe en senior qu'il revient à son club d'origine ? Ou on attend qu'il ait 35 ans pour revenir jouer en vétéran ? Ces questions devront être posées juridiquement, car ce n'est pas simple à appliquer. Sur le fond du vœu, qu'un joueur soit dispensé du cachet de mutation car il revient dans le club qui l'a formé, je ne suis pas spécialement opposé. À vous de voter. Si vous avez des questions, n'hésitez-pas.

**M. HILLION, Président.-** Y a-t-il des questions sur le sujet ? On passe au vote ?

***Il est procédé au vote.***

***Résultat : 88,18 % pour.***

**M. LE YONDRE.-** Ce vœu sera transmis à la Fédération assez rapidement. Pour qu'il passe à la réunion de janvier, il faut qu'il soit transmis avant le 8 novembre.

## 7. Intervention CTRA sur le « profilage des arbitres » - Application VOR

**M. HILLION, Président.-** Je demande beaucoup d'attention sur ce sujet. Aujourd'hui l'arbitrage est en difficulté de recrutement. Il y a beaucoup d'arbitres qui ne renouvellent pas leurs contrats.

**M. LAYEC.-** Bonjour à tous et à toutes. Vous avez été abreuvés de chiffres, de camemberts, de pourcentages et d'options au niveau des montées et des descentes. Je vais en rajouter une petite couche, en vous remerciant d'abord d'avoir participé activement au sondage en scannant le QR Code. Très simplement, on va revenir sur ce sondage.

Première question : Comment évaluez-vous la fonction d'arbitre dans votre club ? Le principe est simple : C'était sur une échelle de zéro à 9. Plus vous êtes satisfaits plus le chiffre est petit et moins vous êtes satisfaits plus le chiffre est grand. On peut considérer que vous évaluez la fonction d'arbitre de manière très importante dans vos clubs. C'est bon signe pour la suite de mon intervention.

Ensuite, comment évaluez-vous vos actions pour l'arbitrage au sein de votre club ? On peut dire que là, je pense que c'est assez lucide de votre part, il y a des choses à faire. Vous considérez d'une manière générale que vous ne faites pas suffisamment dans votre club. C'est tout à votre honneur et cela renforce davantage le propos que je vais tenir tout à l'heure.

Quelle perception avez-vous de notre arbitrage ? Très honnêtement, je m'attendais à un chiffre un peu moins bon. Je suis agréablement surpris de voir que sur une échelle de 9 l'arbitrage breton est bien perçu par nos clubs. Ce n'est pas parfait, ça aurait pu être vert, mais c'est un orange qui me conforte dans mes idées.

On a voulu élargir le spectre, ne pas parler uniquement d'arbitrage. On avait une dernière question sur l'utilisation des cartons blancs et à une très large majorité vous souhaitez continuer dans l'application de cette règle du carton blanc, à 278, c'est un très bon score. Ce qui nous conforte dans notre volonté à la commission d'arbitrage, d'avoir insisté davantage cette année pour l'utilisation du carton blanc. C'est l'exclusion temporaire de 10 minutes, qui a pour objectif de calmer les esprits sur le terrain.

Quelques questions d'ordre général sur le football et votre Ligue. Bien évidemment, à une très grande majorité vous avez apprécié l'application de cette opération « octobre rose ». Ce n'est pas une surprise. Il était intéressant d'en avoir la confirmation.

Concernant les finales de coupe de Bretagne, est-ce que ces finales se déroulent-elles trop tard dans la saison ? Ce n'est pas particulièrement négatif mais on peut considérer qu'il y a une réflexion à avoir sur le positionnement de ces dates sur le territoire de la Ligue.

Pour terminer, seriez-vous prêts à équiper vos stades de Beach Soccer ? On n'est pas surpris de la réponse, on n'est pas une Ligue très tournée vers cette discipline. Ce résultat confirme ce qu'on peut penser de cette activité. Je tenais à vous remercier particulièrement. On a été une centaine à répondre à ce petit sondage. On va y revenir dans quelques instants.

Au niveau du guide club, je souligne le travail remarquable de Solenne sur ce sujet. Le guide club est un outil intéressant à votre niveau, comme il l'est aussi au niveau de l'arbitrage. Il est confirmé par ce résultat.

Une dernière question portait sur la possibilité d'équiper vos stades de robot caméra. Vous semblez intéressés sur cette mise en application.

*Diffusion d'une vidéo.*

**M. LAYEC.-** Vous l'avez bien compris, je ne suis pas ici pour vous parler de Beach Soccer ou de caméras robots mais plus particulièrement d'arbitrage. Je tenais à remercier le Comité de Direction et son Président, Jean-Claude, pour m'avoir donné l'opportunité de prendre un peu de temps pour discuter avec vous d'arbitrage ; de ses problématiques et de ses solutions. Et c'est ce que je vais vous proposer aujourd'hui, pendant un petit délai de 30 minutes, chrono en main. C'est un engagement que j'ai pris auprès du Directeur et de Jean-Claude, pour essayer de vous convaincre sur des choses à réaliser, des choses à penser et des choses à faire dans votre club. 30 minutes pour vous informer sur ce que l'on veut faire chez vous, je dis bien chez vous, dans votre club. Et 30 minutes pour échanger, si le temps nous le permet, avec passion parce que si vous êtes là vous depuis tôt ce matin c'est que vous êtes des passionnés. Si vous êtes dans votre club dirigeant, bénévole, président, c'est que vous êtes passionnés. Si je suis là devant vous c'est que je suis aussi passionné. Peut-être pas de football, quoi que, mais surtout passionné d'arbitrage, qui n'espère qu'une chose, trouver des équilibres pour nos compétitions. De couvrir le maximum de compétitions par des arbitres officiels. C'est toute la tâche qui nous incombe aujourd'hui.

Je vais commencer par une mauvaise nouvelle et un avertissement sur la situation aujourd'hui de nos effectifs. Sachez que nos arbitres ce sont vos arbitres, ne l'oubliez jamais, nos arbitres ce sont les arbitres que vous nous proposez lors des examens. On est tous concernés par ce

sujet à plusieurs titres. Un message important : comparer deux situations à la même époque. Des effectifs qui sont en diminution de 5,24 % par rapport à l'année dernière à la même époque. Et un chiffre assez éloquent : on a perdu quasiment 300 arbitres entre le 1er juillet 2022 et aujourd'hui. C'est un vrai message à vous transmettre. Si j'avais un petit conseil à vous donner au-delà des autres conseils que je vais vous donner tout à l'heure, c'est d'appeler en rentrant chez vous pour savoir si vos arbitres ont renouvelé. Car beaucoup d'arbitres sont dans la nature et n'ont pas renouvelé leur licence pour cette saison.

J'ai plutôt l'envie d'être positif et de me dire qu'être arbitre c'est une particularité, c'est un état d'esprit, une personnalité. Et que les arbitres il peut y en avoir partout, ou des futurs arbitres en tout cas, comme il peut y avoir des bénévoles partout ou des futurs bénévoles. C'est une vraie question que vous devez vous poser. Vous, dans votre club, vous êtes au contact de vos licenciés et parmi ces licenciés je reste convaincu qu'il y a potentiellement des gens intéressés, ayant le profil pour venir vous aider dans les tâches diverses et variées et particulièrement dans l'arbitrage.

J'ai trois messages forts à vous envoyer aujourd'hui. Le premier, c'est d'être convaincu que l'arbitrage fait partie intégrante de votre club. Sans cette conviction, vous n'arriverez jamais à trouver cette stabilité qui vous permettra de répondre favorablement aux obligations que vous avez au sein même du statut d'arbitrage. Sachez-le. Comme vous le faites pour une équipe de U13, U15, U17, votre équipe d'arbitres doit faire partie intégrante de votre club. Et comme dans toute équipe, vous avez besoin d'un coach, d'un responsable. Pour l'arbitrage si vous voulez pérenniser vos effectifs, les amplifier dans les mois et les années à venir, il va falloir prendre en considération le fait que sans personne responsable de ce sujet vous n'arriverez jamais à trouver cette stabilité d'effectifs. Alors, il y a le Statut de l'arbitrage. C'est une règle qui vous oblige et vous sanctionne. Je suis le premier partisan de supprimer le statut de l'arbitrage. Je sais que si on le supprime, demain ce n'est pas 1200 arbitres qu'on aura sur le terrain, c'est peut-être 200-400. Car la priorité ce n'est pas l'arbitrage, on le sait très bien. Le statut nous oblige, vous oblige, à avoir ce minimum qui nous permet de couvrir toutes nos compétitions. Vous avez la nécessité de le respecter mais sachez que pour le respecter il faut mettre en place des choses.

Je suis plutôt parti sur le principe des actions. Mettre en place des actions, c'est mobiliser des choses dans votre club autour de l'arbitrage. Et partant de ce principe je reste convaincu que dans chacun des clubs présents ici, vous avez des profils qui pourraient correspondre à la fonction d'arbitrage. J'en suis fortement convaincu. J'ai été arbitre, je le suis encore dans ma tête et la personnalité nécessaire, les attitudes, les réactions nécessaires pour devenir arbitre sont parfois en décalage avec la personnalité d'un joueur, d'un dirigeant ou bénévole. Je reste convaincu que dans chaque club se cache peut-être derrière la porte des vestiaires, derrière un poteau de corner, quelqu'un ou quelqu'une intéressée de près ou de loin à la fonction d'arbitre. Pour cela, j'ai rencontré, il y a une quinzaine d'années, un chef d'entreprise qui était spécialisé dans le profilage des personnes, dans l'analyse du comportement, l'analyse de la personnalité des gens. Je me suis dit, il y a un an, pourquoi ne pas utiliser des outils comme le VOR que vous avez utilisé ce matin de manière très simple. Utiliser un outil digital nous permettant très facilement au sein du club de définir les profiles potentiellement capables de devenir un jour arbitre. J'ai rencontré cette personne qui s'appelle Hervé Guillou qui a un petit mot à vous dire.

*(Diffusion d'une vidéo)*

**M. LAYEC.-** Vous l'avez entendu, on va parler d'arbitrage aujourd'hui. Vous allez très vite comprendre que la mise en place de cette application, de cette solution digitale, va nous permettre d'aller plus loin dans le profilage et la détection. Le VOR que vous avez testé aujourd'hui (peut-être pas dans des conditions idéales), j'ai souhaité le mettre à l'usage aujourd'hui pour que mon discours soit un peu plus compris et que vous partiez de cette Assemblée Générale pour porter un message dans votre club, en disant « on nous a présenté quelque chose qui ne marche pas trop mal, on pourrait peut-être le tester chez nous ».

Cette application est une application de scorage, qui vous permet à chaque question d'évaluer votre ressenti du moment par rapport à tel ou tel sujet. Mon projet à moi et à toute la Ligue, et je remercie sincèrement le Comité de Direction et son Président d'avoir sauté les deux pieds dans ce projet et de l'avoir porté depuis plusieurs mois ; mon projet est de vous donner accès à cette application afin de pouvoir l'utiliser le plus simplement du monde dans votre club pour tous vos licenciés.

Pour cela, on a lancé une opération test. Avec quelques années de moins, je me lançais rapidement dans les projets pour voir ce que cela donnait. J'ai pris un peu de recul et je me suis dit qu'on ne va pas lancer un projet d'une ampleur régionale avec le millier de clubs en Ligue de Bretagne sans avoir un retour réel et précis sur un petit groupe de clubs, que l'on a pu solliciter pendant la première période de l'année 2022. Dans les 6 premiers mois 2022, et plus précisément entre le mois d'avril et le mois de juin, donc pendant 2,5 à 3 mois de tests, nous avons réuni autour de ce projet 11 clubs, que vous pouvez voir à l'écran, avec lesquels nous avons passé un peu de temps, et nous avons créé une affiche qui n'est pas l'affiche que vous aurez sur votre projet à partir de 2022-23, mais qui est un premier prototype d'affiche avec le QR code et le code « invité » que vous avez pu saisir tout à l'heure. Avec la participation de ces 11 clubs que je remercie sincèrement, car sans eux on n'aurait pas pu avoir de retour statistique et technique, au départ il a fallu caler un certain nombre de choses. On a finalement réussi à obtenir certains résultats très intéressants. Pour cette opération de profilage d'arbitre, on a créé un questionnaire de 9 questions touchant particulièrement les aspects liés à la personnalité, à la possibilité d'être intéressé un jour à la fonction d'arbitre. Mais pour être un petit peu plus stratégique, on a aussi intégré dans ce questionnaire la question n° 4 qui prendra tout son sens quand vous aurez vu les chiffres et les résultats.

Cette question n° 4 portait sur la capacité ou la volonté des licenciés du club à avoir plus de responsabilité dans ce club. Partant de ces 9 questions, on a obtenu un certain nombre de résultats. Tous ces clubs ont intégré le VOR entre la période d'avril et juin 2022. Chaque licencié a une minute pour répondre à ce sondage. Je l'ai fait ce matin, les référents VOR intégrés à cette opération durant ces 2,5 mois ont pu obtenir individuellement des résultats sur les différends licenciés qui ont répondu à ce sondage. Le club qui nous reçoit en la présence de Hervé et de Jean-Pierre que je salue, a pris le dossier à bras le corps. On a eu la chance d'intégrer cette opération VOR et on a eu 103 retours de licenciés sondés, avec un certain nombre de résultats orange, vert et rouge, donc vert, orange, et rouge d'où le nom du VOR. Il ne faut pas chercher plus loin. Et le référant a pu ainsi analyser un certain nombre de ces résultats individuellement, licencié par licencié, et obtenir les résultats par question de chaque licencié, pour ainsi faire une étude approfondie et avoir des actions très précises au sein du club afin de détecter et de recruter un certain nombre de potentiel pour l'arbitrage.

*(Diffusion d'une vidéo)*

**M. LAYEC**.- Vous l'avez bien compris, il ne s'agit pas de dire que c'est une solution miraculeuse, que les arbitres vont arriver comme cela. Il faut travailler. Il y a un travail de fond, un travail d'analyse, et je suis là aujourd'hui pour vous proposer une solution. Elle ne sera efficace que si dans votre club, vous mettez en place des ressources humaines, au moins une qui sera dédiée à cette opération et qui permettra à cette opération d'avoir les résultats escomptés. Les résultats escomptés, vous les avez sous les yeux. Je vous rappelle que cette opération a démarré en avril, et en juin nous avons fait le bilan. On peut considérer que cette opération a été mise en place sur une période de 2 mois, avec toutes les difficultés de mettre en place une opération novatrice dans un club. Même l'application, il a fallu la faire évoluer avec le temps. On a essuyé les plâtres comme on dit dans le jargon. Cela n'a pas été optimal comme on pouvait l'espérer. Ce qui était tout à fait logique. Néanmoins, sur les 3800 licenciés potentiels, les clubs concernés ont sondé pratiquement 2500 licenciés. Sur ces 2500 licenciés, nous avons obtenu 533 retours de sondés, 24 % de ces sondés ont répondu au questionnaire vert, orange ou rouge. Sur les 533 retours, 74 retours ont été analysés comme vert. Sur ces 74 sondages retournés verts, 49 ont été contactés par les clubs. Les résultats à ce jour et pour la période concernée sont assez remarquables. 7 arbitres ont adhéré aux formations de juillet, août et octobre, sur l'ensemble de ces 11 clubs. 11 sont encore en réflexion et pourraient potentiellement devenir arbitres dans les prochains mois ou semaines. Et cela continue. Car le chiffre que je vous donne là, a été arrêté fin juin et des clubs ont continué en juillet, août, septembre à utiliser ce VOR en interne dans leur club. C'est la première information.

La deuxième information c'est le dernier chiffre : 142. C'est 142 personnes licenciées du club qui ont été sollicité par le biais du VOR et qui seraient intéressées d'avoir de nouvelles responsabilités au sein du club. Pas spécialement en tant qu'arbitre, mais en tant que guichetiers à l'entrée du stade, encadrants, tenir la buvette et plus encore. 2 clubs ont identifié 4 personnes, 2 personnes dans chèque club, qui étaient intéressées d'intégrer le bureau du club. Et nous avons aujourd'hui la joie de savoir que dans 2 clubs, le COB Saint-Brieuc et un club du 35, ont pu intégrer dans leurs bureaux 2 nouvelles personnes grâce aux VOR.

Partant de là, on ne peut être que satisfait en fonction de la période courte de la mise en place et des résultats escomptés. Partant de ce constat et ayant tous les chiffres en main, et notamment les clubs de Locminé qu'on a pu voir en images et le club du COB qui ont eu des résultats assez impressionnants sur les différents retours de ces licenciés sondés.

La suite elle démarre aujourd'hui, le 29 octobre. Quand vous allez rentrer dans votre club, vous aurez la possibilité si vous le souhaitez, à partir de jeudi 3 novembre, de vous inscrire sur le site de la Ligue de Bretagne pour adhérer au projet, lancer le projet, et mettre en place cette opération et ce sondage VOR auprès de vos licenciés.

Malgré toutes les bonnes volontés, ce que je souhaite bien évidemment, il sera impossible aujourd'hui de répondre à tous les clubs de la Ligue de Bretagne le 3 novembre au soir. Les journées ne faisant que 24 heures, il sera difficile de répondre à tous. Mais on va faire en sorte que l'on puisse répondre au maximum. Donc on est partis du principe de pouvoir intégrer chaque mois, à partir du 3 novembre exactement, 40 clubs de la Ligue de Bretagne tous niveaux confondus (les clubs de District comme les clubs de ligue), à savoir 10 clubs par District et par mois sur le principe citoyen du premier arrivé premier servi. Donc, Solenne, attends-toi à avoir une explosion des connexions, jeudi à partir de 9 heures 30. Premiers servis, premiers arrivés. C'est un principe qui paraît être très cohérent. Cette inscription sera subordonnée à une principale obligation. Bien évidemment, dans les Districts on a commencé à mettre en place un certain nombre de choses, notamment des référents VOR dédiés à cette opération,

qui seront vos correspondants locaux. Mais cette opération ne pourra vivre et perdurer dans le temps (ce n'est pas one shot, ce n'est pas pour 2 mois, c'est une application que vous aurez tant que vous le souhaiterez), cette opération sera associée directement à l'obligation de présenter une personne référente, spécialement dédiée à cette opération, que l'on appellera le référent VOR actif. J'ai souhaité ajouter le mot actif, pour avoir un retour immédiat, rationnel et performant. Donc vous aurez, nous aurons à partir du 3 novembre sur tout le territoire de la Ligue de Bretagne, et ainsi tous les mois, 40 nouveaux clubs, 10 clubs par District, qui seront en relation avec le référent VOR du District et qui auront en charge de déployer le VOR au sein même de votre club. Pour cela, on ne va pas vous laisser tous seuls à l'aventure. Vous avez pu voir quelques grandes affiches qui sont stationnées un peu partout dans ce local, la Ligue a investi de manière considérable pour mettre à disposition à la fois des affiches, mais aussi ces grands panneaux qui pourront se positionner à l'intérieur de vos clubs, dans votre club house, peut-être dans vos vestiaires selon la disposition de vos infrastructures. Vous aurez à disposition pendant un mois la mise en place de ces supports pour lancer l'opération et pour la faire vivre l'intérieur de votre club.

Dès la deuxième semaine, nous sommes le 3 novembre, à partir du 12-13 novembre donc, chaque club qui aura sollicité la Ligue et le VOR devra participer obligatoirement à une réunion d'information, de formation et de stratégie de mise en place pour que le VOR se déploie dans les meilleures conditions. Ceux qui sont déjà branchés sur le site de la Ligue et qui attendent 9 h 30 du jeudi 3, prenez note, nous avons déjà avec les différents Districts mis en place un planning de réunion pour ce qui est des mois de novembre et décembre, et de 2023 jusqu'en 2025, car cette opération ce n'est pas un coup, c'est une opération qui doit durer dans le temps. Mon objectif est de contacter, de sensibiliser je l'espère et voir sur le site les à peu près 1000 clubs de la Ligue de Bretagne sur les 3 années à venir. L'objectif est de sensibiliser entre 250 et 280 clubs la première année, de laisser dans ces clubs le VOR perdurer, d'en réunir 280 nouveaux en 2023-24, et pour clôturer au bout de 3 ans les 250-280 derniers sur l'année 2024-25. Voilà, l'objectif. C'est simple à mettre en place et cela peut rapporter gros.

À partir du moment où la réunion sera formalisée, chaque référent VOR actif recevra un compte VOR où il pourra accéder à tous les résultats des sondés individuellement et question par question, et faire son travail de contact de réunion, de persuasion et in fine pourquoi pas de détection et de recrutement.

Bien évidemment ce référent VOR aura aussi pour mission de nous faire des retours assez régulièrement. Nous mettrons en place à la Ligue de Bretagne une plateforme de contact pour rester en relation avec ces référents VOR actifs, pour qu'on puisse nous aussi à notre niveau voire les retombées immédiates ou à terme de cette opération. Vous l'avez peut-être déjà compris, au-delà de cette opération VOR arbitre, cette application vous allez aussi pouvoir vous en servir pour faire des diagnostics de performance à l'intérieur de votre club, créer vous-mêmes à terme vos propres sondages, pourquoi pas, pour essayer de sensibiliser vos licenciés sur la vie de votre club ; est-ce que vos licenciés sont ravis de pratiquer le football à l'intérieur du club, quelles sont les sources d'amélioration que vous pouvez attendre de votre club, etc. Ou préparer votre Assemblée Générale avec un VOR pour connaître un petit peu les avis, comme j'ai pu vous le proposer à l'Assemblée Générale de la Ligue. Cet outil est multiple. Aujourd'hui on va se concentrer sur l'arbitrage et le recrutement des bénévoles pour faire autre chose à l'intérieur du club, mais vous allez vite le comprendre qu'au fil de son utilisation il sera utilisé pour d'autres actions.

En résumé, si vous avez une chose à retenir, c’est ce slide : L'opération débute le 3 novembre à 9 h 30. Inscription sur le site de la Ligue via un lien Google. Les 10 premiers inscrits seront les 10 premiers à lancer l'opération dans leurs Districts. Pas de différence entre un club de District ou un club de Ligue. Les premiers seront les premiers servis. Nomination obligatoire d'un référent VOR actif au sein du club ; participation obligatoire à la réunion prévue dans les Districts. Et un engagement moral pour la mise en place de cette opération au sein de votre club.

Pour clôturer, je veux dire que je suis assez fier de lancer cette opération dans ma Ligue car on est une grande Ligue, je pense que c'est une vision totalement moderne et adaptée au contexte que l'on vit aujourd'hui. C’est un recrutement arbitrage 3.0 avec une nouvelle approche, une nouvelle vision de ce qu'on peut faire. Je suis convaincu que dans votre club il y a au minimum un arbitre qui se cache quelque part. C’est à vous d’aller le chercher, à vous de le récupérer. Je vous remercie de votre attention.

Je vous remercie de toute l'attention portée à ce projet. J’en suis en partie le géniteur et j’aimerais qu'il grandisse dans les années à venir, car je suis convaincu que c'est une solution qui nous permettra de grandir à la fois dans l'arbitrage et le football. Je vous souhaite pour 2022-23 et 2022-25 que nous soyons tous un peu VOR dans l'esprit, en vous remerciant de votre attention et vous souhaitant une bonne fin de saison.

**M. LORGEOUX.-** Y a-t-il des questions ?

**M. TREGUER (GSM PLOUGUIN).-** Il manque quand même une incitation. Pour le PEF, on va récompenser tout à l'heure les clubs qui ont été vertueux. Je trouve que pour l’opération VOR il faudrait aussi mettre en place des dotations pour récompenser les clubs qui se seront saisis de cette application et auront eu non pas forcément que des résultats mais aussi des contacts. Faire une évaluation sur ses clubs et pourquoi pas mettre des dotations. C'est une proposition.

**M. LAYEC.-** C'est une proposition positive qui est bonne à prendre. Je considère que la meilleure dotation que l'on puisse vous donner c'est que cette application vous trouve des arbitres, vous permet de faire des économies sur les indemnités que vous devez verser auprès du Statut de l'arbitrage qui ne sont pas négligeables, et que vous puissiez être libérés de cette contrainte statutaire. J'étais dans les Districts, j'ai fait cette présentation dans les Districts, et quand je vois les amendes que vous subissez au regard du Statut de l'arbitrage mon souhait est que dans quelques années il n'y ait plus ces amendes, ces indemnités, que vous soyez libérés sportivement. Cela fait partie des étapes suivantes, on pourra faire des challenges pour challenger les clubs qui adhèrent complètement à cette opération. Mais sachez que c'est un outil pour vous, la Ligue a investi beaucoup d'argent déjà dans la mise en place des supports et des affiches. Après on va réfléchir, c'est un projet qui est encore en mode spermatozoïde j’ai envie de dire, il a besoin de grandir. Donc, il est à votre disposition et il n'aura de résultat qu'en fonction de ce que vous faites à l'intérieur de votre club.

**M. THEAULT (Tinténiac)**.- Je suis arbitre. Votre application est-elle gratuite ?

**M. LAYEC.-** C'est une bonne question. La personne qui travaille avec moi depuis 15 ans et qui est un ami, quand j'ai mis le projet sur la table, il m'a dit que c'est une bonne idée. Je ne suis pas représentant du VOR. Je n'ai rien à gagner, rien à perdre. Je suis plutôt un profiteur, je profite des bonnes choses et j'essaie de les mettre en place. Vous seriez prêts à mettre combien dans cette application si elle était payante ?

**M. THEAULT (Tinténiac)**.- 9,99 par mois. C'est marqué sur l’application.

**M. LAYEC.-** C'est l'application professionnelle. Il est actuellement en étude que cette application pourrait vous coûter 20 euros par an. C'est à l'étude. Êtes-vous prêt à investir 20 euros par an ? Là, on serait à un 1,99 par mois. Je peux dire à mes arbitres de vous mettre un carton jaune de moins durant la saison, cela vous paiera l'application.

*Applaudissements*.

## 8. Élection des candidats à la délégation représentant les clubs à Statut Amateur aux Assemblées Fédérales

**M. LORGEOUX.-** Deux candidatures ont été reçues et validées par la commission de surveillance des opérations électorales, le 12 octobre 2022 : M. Alain FAUDET , et M. Christian DAVID en qualité de suppléant. Et de M. Jean LE VIOL et M. Patrick CHEVALLIER en qualité de suppléant.

Chacun des candidats a rédigé une profession de foi, que vous avez pu consulter sur le sur le site de la Ligue de Bretagne. Je vous rappelle qu'il y a 2 postes à pourvoir. On aurait pu faire un vote global, mais on va voter par binôme. Je vous propose dans un premier temps de voter pour ou contre l'élection du binôme FAUDET/DAVID représentant les clubs à statut amateur aux Assemblées Fédérales ; 1 pour, 2 contre.

***Il est procédé au vote.***

***Résultat : 85,85 % pour ; 14,15 % contre.***

On va passer au second vote.

Pour ou contre le binôme LE VIOL/CHEVALLIER ?

***Résultat : 83,13 % pour ; 16,87 % contre.***

## 9. Remise de récompenses

**M. LORGEOUX.-** Je vais appeler les clubs à la tribune pour la remise des dotations.

Je vais passer maintenant la parole au Président, Jean-Claude Hillion, pour la clôture de cette Assemblée.

**M. HILLION, Président.-** Mesdames, Messieurs vous avez écouté attentivement cette Assemblée, notamment le rapport d'activité du Secrétaire Général, et vous avez pu vous rendre compte du nombre de manifestations que nous encadrons et je vous remercie de votre aide.

Après 2 années compliquées du Covid, vous avez su vous organiser pour que le football continue. Là encore, merci.

Vous avez rencontré sans doute quelques difficultés, que nous espérons passagères, devant la technologie et la multiplication des programmes informatiques qui ne sont pas toujours à la hauteur de nos espérances. Heureusement, la nouvelle application que vient de vous présenter Bertrand Layec pour vous aider dans la recherche d'arbitres semble plus fiable. Espérons que les résultats seront également au rendez-vous.

Sur l'aspect RSE, je vous rappelle qu'il s'agit des responsabilités sociales et de l'engagement dans le cadre des organisations, nous allons œuvrer au sein de la Ligue pour la limitation des

kilomètres, en développant notamment les visioconférences, et de diminuer le nombre de kilomètres dans la tournée des plages aussi. Je pense que là encore on peut faire quelques progrès et je rêverais qu'il y ait un District par semaine, en juillet et en août. Maintenant ce n'est pas facile, car ce sont des communes qui sont volontaires pour l'accueillir mais il n'y a pas forcément de disponibilités dues au phénomène de marées. Dans le même ordre d'idée, on a supprimé tout ce qui était en plastique, etc., pour Bretagne Foot et on a diminué le nombre d'exemplaires que vous recevez, tout ça dans un souci d'économie. On a beaucoup travaillé également dans le développement du programme éducatif fédéral avec 90 % de clubs engagés supplémentaires dans ce dispositif pour 1113 actions. Distribution de gourdes, utilisation des containers. Promotion du covoiturage, du télétravail, des réunions en visioconférence, et la mise en place de bornes de recharge électrique que nous allons développer au sein du siège de la Ligue, mais également à Ploufragan. Vous avez entendu comme moi les échéances pour les moteurs thermiques qui vont arriver plus vite qu'on ne le pense. Vu le nombre et la complexité de certaines applications, nous allons recruter un assistant informatique pour vous aider, et un juriste qui pourrait notamment vous aider dans la rédaction de certains contrats de travail. La syntonisation, comme l'a indiqué Stéphane tout à l'heure avec la centralisation de tout à la Ligue et, pour terminer, nous avons initié des rencontres avec les deux Ligues voisines sur des thématiques bien ciblées et les solutions à adopter dans chaque région. C'est important ; je n'ai pas inventé l'eau chaude si quelqu'un l'a inventé à côté, il y a des idées qui sont bonnes à prendre partout.

Le football vit bien en Bretagne et c'est grâce à vous. Mais malheureusement les faits de violence et d'indiscipline se multiplient. C'est sans doute le reflet de notre société actuelle et les terrains de sport qui devraient être des lieux de plaisir et d'initiation pour les jeunes dans une activité saine ne le sont pas. Je sais que vous faites le maximum et que cela est parfois difficile. Je sais que le football ne pourra à lui seul modifier les comportements, et je sais que nous pouvons compter sur vous pour que notre sport préféré retrouve la sérénité et que le plaisir l'emporte sur les enjeux.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel du Saint Colomban Locminé qui a fait en sorte que cette Assemblée se passe bien, je remercie Monsieur le régisseur de la salle qui y a œuvré aussi. Je tiens une fois encore à vous dire merci pour ce que vous faites, continuez, et bonne saison à tous.

Avant de quitter ce pupitre une dernière minute. On en a parlé tout à l'heure, ce n'est pas forcément prévu, mais on a dit que Marie-Christine SOURDIN va quitter la Ligue de Bretagne. Elle est entrée le 17 mai 1983 à la Ligue de Bretagne, elle a occupé différents postes, était secrétaire attachée à la Direction depuis quelques années, son mari est aussi secrétaire de club, donc elle le vit le foot au quotidien. Après 39 ans au sein de la Ligue de Bretagne, j'aimerais lui remettre la médaille d'or du travail. Si vous pouvez monter Marie-Christine sous les applaudissements.

*Vifs applaudissements.*

On se retrouve autour du verre de l'amitié.

(*La séance est levée à 12 h 30*).